

CONJONCTION

No. 57

L. Hibbert — Le Professeur Arnaud Denjoy, grand ami d'Haïti

P. Cantave — Georges Goyau

R. Sudre — Nouveaux progrès dans l'étude du sang

POEMES

Henri Blanchenay — Nuit à la Battery

Jean Auray — La lumière

SILHOUETTE

Robert Lacombe, *par Simon Lando*

COURRIER DE FRANCE

Henri Matisse, *par Raymond Cogniat*

Du suffrage universel aux conquêtes féminines, *par Rémy Roure*

Le Squelette d'une princesse gauloise, *par Jean Auvray*

Les livres

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Maître Agoué et Abolomé, *par Franck Claude*

Gabriel Imbert et le Théâtre Haïtien, *par Edouard Dupont*



1040073

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

No. 57

L. Hibbert — Le Professeur Arnaud Denjoy, grand ami d'Haïti

P. Cantave — Georges Goyau

R. Sudre — Nouveaux progrès dans l'étude du sang

POEMES

Henri Blanchenay — Nuit à la Battery

Jean Auray — La lumière

SILHOUETTE

Robert Lacombe, *par Simon Lando*

COURRIER DE FRANCE

Henri Matisse, *par Raymond Cogniat*

Du suffrage universel aux conquêtes féminines, *par Rémy Roure*

Le Squelette d'une princesse gauloise, *par Jean Auvray*

Les livres

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Maître Agoué et Abolomé, *par Franck Claude*

Gabriel Imbert et le Théâtre Haïtien, *par Edouard Dupont*

MEDIA-IFH PORT-AU-PRINCE



1040073

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

CONJONCTION

REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Rond Point de la Liberté — Cité de l'Exposition — Port-au-Prince

ABONNEMENT ANNUEL : 6 numéros

Haïti	\$ 3,00
France et étranger	\$ 3.50

LE NUMERO SEPRE :

Haïti	Gdes. 3,00
Etranger	\$ 0,70

DEPOSITAIRES :

HAÏTI : Librairies et Institut Français.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE : Dépositaire Exclusif : Editions de l'Union Française, 3, Rue Blaise-Desgoffe. Paris VIème.

CANADA : Benoît Baril — 4234, Rue de la Roche — Montréal.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés

au Directeur de l'Institut Français

P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : 2057

SOMMAIRE

L. Hibbert — *Le professeur Arnaud Denjoy.....* 5
grand ami d'Haïti.....

Ph. Cantave — *Georges Goyau.....* 10

R. Sudre — *Nouveaux progrès dans l'étude du sang... 18*

POEMES

H. Blanchenay — *Nuit à la Battery.....* 21

J. Auray — *La Lumière.....* 22

SILHOUETTE

Robert Lacombe, *par Simon Lando.....* 23

COURRIER DE FRANCE

Henri Matisse..... *par R. Cogniat.....* 25

Du suffrage Universel aux conquêtes féminines..... *par R. Roure.....* 28

Le squelette d'une princesse gauloise vient d'être découvert dans une sépulture du Mont Lassois..... *par J. Auray.....* 30

LES LIVRES 33

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Maîtres Agoué et Abolome..... par Franck Claude..... 39

G. Imbert et le Théâtre haïtien..... par E. G. Dupont..... 41

CHRONIQUE..... 44

LE PROFESSEUR ARNAUD DENJOY GRAND AMI D'HAÏTI

par Lucien HIBBERT
ancien Recteur de l'Université d'Haïti.

Le 15 juin prochain sera célébré à Paris, à la Sorbonne, le Jubilé Scientifique du Professeur Arnaud Denjoy.

Le Jubilé Scientifique est une manifestation d'amitié, de respect et d'admiration en l'honneur d'un Savant, dont la carrière et l'œuvre ont reçu au cours des années la double consécration des Institutions qualifiées de leur propre pays et des milieux scientifiques internationaux.

A l'approche de la date de la retraite, les amis et les élèves du Maître, qui se retire des activités de l'enseignement officiel, s'entendent pour désigner un Comité d'Honneur, chargé de la préparation et de la réalisation du Jubilé.

Le Comité d'Honneur du Jubilé du Professeur Denjoy, constitué sous la Présidence du Ministre de l'Education Nationale de La République Française, comprend parmi ses membres les personnalités suivantes :

Le Secrétaire d'Etat à la Recherche Scientifique ; le Président de l'Académie des Sciences ; les deux Secrétaires perpétuels de cette Académie : MM. Louis de Broglie et Robert Courrier ; les Collègues du Professeur Denjoy à la Section de Géométrie de l'Académie des Sciences ; MM. Jacques Hadamard, Emile Borel, Paul Montel, René Garnier ; M. Charles de la Vallée Poussin, Membre de l'Académie Royale de Bruxelles, Associé étranger de l'Académie des Sciences de Paris ; M. Jean Sarrailh, Recteur de l'Université de Paris ; M. de Bourbon-Busset, Directeur des Relations Culturelles ; MM. Norlund, Serge Bernstein, Dulac, Vinogradov, Hermann Weyl ; Polya, Serpienski, F. Riesz, Maurice Fréchet, éminents mathématiciens français et étrangers, Membres correspondants de la Section de Géométrie de l'Académie des Sciences de Paris ; M. André François-Poncet, Membre de l'Académie Française, Ambassadeur de France ; MM. les Présidents de l'Académie des Sciences d'Amsterdam, de l'Académie

des Arts et Sciences de Boston, de l'Académie des Sciences de Lima. Et encore d'autres noms de mathématiciens et d'hommes de science de réputation mondiale. A la cérémonie du Jubilé, outre les Personnalités officielles représentant le Gouvernement de la République Française, le Département de l'Education Nationale, l'Université de Paris, les Universités françaises de Province, seront présents les délégations envoyées par les Universités étrangères et les savants venus à titre personnel rendre hommage à leur illustre confrère.

Des discours seront prononcés, auxquels répondra le Professeur Denjoy, et une Médaille Commémorative, œuvre originale d'un graveur de mérite sera remise au Jubilaire au nom du Comité d'Honneur et des nombreux admirateurs.

En outre, un volume entier du Journal de Mathématiques Pures et Appliquées sera consacré à la publication des travaux dédiés à Arnaud Denjoy à l'occasion de son Jubilé.

C'est le moment de rappeler ici que le Professeur Denjoy est incontestablement le créateur de l'Institut Français d'Haïti. C'est de lui qu'est partie l'idée de doter la capitale de la République d'Haïti d'un Institut Français, à l'exemple de ceux de Varsovie, de Lisbonne, d'Amsterdam, de Mexico et de Rio.

La renommée scientifique et les relations personnelles d'Arnaud Denjoy firent adopter le projet par la Direction des Affaires Culturelles du Quai d'Orsay ; tandis qu'au Sénat de la République Française, il mobilisait en faveur d'Haïti l'influence prépondérante d'Abel Gardey et de ses deux collègues : Jean Philippe et André Tournan, tous trois représentant le Département du Gers, où Denjoy lui-même avait pris naissance. Ils étaient fiers et heureux d'apporter leur concours à la réussite d'un projet patronné par l'homme de science le plus illustre qu'avait produit le Gers au cours de son histoire et qui personnifiait un des plus beaux titres de gloire du Département qui les avait élus.

Invité officiel du Gouvernement Haïtien en 1948, Arnaud Denjoy en compagnie de Mme Denjoy fut reçu à Port-au-Prince et eut le bonheur de voir fonctionner cet Institut Français d'Haïti auquel il avait consacré tant d'efforts généreux et désintéressés, efforts auxquels s'était associé avec enthousiasme l'homme remarquable que fut Me. Abel Léger, et qui à l'époque représentait Haïti à Paris.

Curriculum Vitae

Le Curriculum Vitæ d'Arnaud Denjoy est extrêmement brillant ; nous en donnons ci-après un résumé.

Né à Auch, Département du Gers, le 5 Janvier 1884 ;
Elève de l'Ecole Normale Supérieure, 1902-1905 ;
Agrégé des Sciences Mathématiques, 1905 ;
Docteur ès-Sciences mathématiques, 1909 ;
Maître de Conférence à la Faculté des Sciences de Montpellier, 1909-1917 ;
Professeur en mission à l'Université d'Utrecht, Hollande, 1917-1922 ;
Professeur à l'Université de Strasbourg, 1919-1925 ;

Université de Paris :

Maître de Conférences, 1925-1931 ;
Professeur de Mathématiques Générales, 1931-1933 ;
Professeur de Calcul Intégral, 1933-1941 ;
Professeur de Géométrie Supérieure, 1941-1946 ;
Professeur de Théorie des Fonctions, 1946-1955 ;

Récompenses Académiques :

Prix Saintour, 1925 ; Prix Poncelet, 1931 ; Petit d'Ormoy. 1933 ;
Grand Prix de l'Académie des Sciences de Paris, 1939 ;

Sociétés Savantes :

Président de la Société Mathématique de France, 1931 ;
Membre de la Société des Sciences et Lettres de Varsovie, 1932 ;
Membre de l'Académie des Sciences de Paris ; élu en 1942 pour succéder à Henri Labesgue.

L'Oeuvre du Professeur Denjoy

L'ensemble de l'œuvre du Professeur Denjoy comprend plus de cent cinquante Mémoires publiés aux Comptes-Rendus de l'Académie des Sciences de Paris ; dans les Annales Scientifiques de l'Ecole Normale Supérieure, le Bulletin de la Société Mathématique de France, le Journal des Mathématiques pures et appliquées, les Bulletins mathématiques de Hollande, d'Italie, de Pologne et de Roumanie. Afin de présenter une meilleure vue d'ensemble, chacun des domaines dans lesquels le génie mathématique d'Arnaud Denjoy a produit des résultats originaux, sera examiné séparément.

Théorie de Fonctions de Variable réelle

Arnaud Denjoy est le plus jeune du groupe des quatre grands Mathématiciens français : Emile Borel, René Blaire, Henri Lebesgue, Arnaud Denjoy, qui ont créé et développé au début du vingtième siècle, la Théorie moderne des fonctions de variables réelles à partir des retentissants travaux de Georg Cantor, le célèbre promoteur de la théorie des Ensembles. Denjoy a poussé jusqu'en ses dernières conséquences la révolution produite par la découverte de l'Intégrale de Lebesgue. Lebesgue s'était arrêté pour ainsi dire à la moitié du chemin, Denjoy a poussé jusqu'au bout dans la voie ouverte en donnant les propriétés des nombres dérivés des fonctions continues, et en créant un nouveau mode d'intégration, qui a été dénommé la Totalisation et dont l'intégrale de Lebesgue se présente comme la base de départ. Dans les temps à venir quatre noms pourront définir d'une manière essentielle les étapes de la théorie de l'Intégration ; ce sont les quatre noms de :

Newton, Riemann, Lebesgue, Denjoy.

Viennent ensuite les travaux de Denjoy sur le calcul des coefficients de la série trigonométrique convergente la plus générale de somme donnée. Le problème posé en puissance depuis la découverte par Fourier des développements en séries trigonométriques a été complètement résolu par Denjoy au moyen de la totalisation des nombres dérivés du second ordre.

En 1921, à la suite des travaux d'Emile Borel sur les fonctions quasi-analytiques, Denjoy donnait la condition suffisante pour qu'une fonction variable réelle fut quasi-analytique. Le Théorème trouvé est à la base du développement considérable donné dans la suite aux fonctions quasi-analytiques, par un grand nombre de chercheurs au premier rang desquels on peut citer Carleman, La Vallée Poussin, Serge Bernstein, Mandelbrojt.

Après les travaux sur les fonctions quasi-analytiques, se présente la solution de l'énigme laissée par Henri Poincaré, sur les caractéristiques des équations différentielles à la surface du tore. La démonstration de Denjoy libérait les recherches de Birkhoff, le célèbre mathématicien de Harvard, d'une hypothèse restrictive dans la solution des équations différentielles du mouvement des particules à la surface du tore ou des figures algébriques du même genre. C'était là un gros succès, qui étendait à l'Amérique la renommée déjà considérable d'Arnaud Denjoy.

Théorie des Fonctions de Variable complexe

Dans une série de Notes aux Comptes-Rendus de l'Académie de Sciences et dans un Mémoire publié dans les « Rendiconti del Circolo Matematico di Palermo », Denjoy a publié les résultats de ses travaux sur les Singularités des séries de fractions rationnelles. Là encore, un problème difficile était posé depuis déjà assez longtemps, et Denjoy apportait l'éclaircissement attendu.

On trouve encore les travaux sur la Convergence des suites normales de fonctions analytiques et ceux sur les fonctions analytiques uniformes selon le point de vue de Cauchy et de Painlevé.

Dans le domaine des fonctions entières, il y a lieu d'indiquer les résultats obtenus dans l'étude des Produits canoniques d'ordre infini et les recherches entreprises sur les Valeurs asymptotiques des fonctions entières d'ordre fini ; ces dernières recherches ont trouvé leur développement complet dans les travaux de Ahlfors, le brillant géomètre finlandais.

Analysis Situs, Géométrie et Métrique des Ensembles, Topologie.

Ici encore, plusieurs théorèmes originaux ont été trouvés ; des Notes et des Mémoires apportant des résultats fondamentaux ont été publiés.

L'énumération qui vient d'être faite n'épuise nullement la somme des travaux d'Arnaud Denjoy ; d'autres domaines ont été encore abordés et des points de vue nouveaux mis en relief. Cependant, l'esquisse qui a été faite peut permettre de se rendre compte de la grande valeur, de la qualité et de la portée de l'œuvre du Grand Géomètre français qu'est le Professeur Arnaud Denjoy.

Volumes publiés.—

Chez Gauthier Villars, M. Denjoy a publié :

Leçons sur le Calcul des coefficients d'une série trigonométrique ; deux volumes, rédigés suivant un cours fait à l'Université de Harvard en 1939 — Paris 1949.

Et pour terminer, on doit signaler l'article tout à fait remarquable que Denjoy a consacré aux « Fonctions de Variables réelles » dans l'Encyclopédie Française, Encyclopédie publiée sous la direction d'Anatole de Monzie pour l'ensemble du travail, et de Paul Montel pour le Tome consacré aux divers aspects des Sciences Mathématiques.

GEORGES GOYAU (*)

par Philippe Cantave

Qui est Georges Goyau ? Vous le connaissez, sans doute, par ses écrits ou pour l'avoir, probablement, entendu soit à l'Institut Catholique de Paris ou à l'Université des Annales.

Il était de petite taille, maigre, aux gestes vifs, à la parole nette et concise, au bon sourire, au clair regard, pur et fier, tout ensemble.

Moralement, pour reprendre l'appréciation de François Coppée, il était une haleine, une âme, le minimum de matière mis au service d'un esprit.

Après avoir brillamment commencé ses études classiques à Orléans — sa ville natale — il alla à Paris, au Lycée Louis le Grand, où deux ans durant, il prépara son entrée à l'École Normale Supérieure.

Voulez-vous avoir une idée du séjour à Louis le Grand de Goyau ? Voici ce qu'il déclarait, en 1927, au banquet annuel des anciens de Louis le Grand :

« Deux ans, m'ont suffi pour m'attacher profondément au lycée Louis-le-Grand : il fut pour moi le vestibule immédiat de l'École Normale et le vestibule de la vie.

« Quelle douceur dans ces souvenirs ! Mais aussi quelle mélancolie ! Dans ce passé qu'on a si tôt fait de raviver dès qu'on songe au vieux lycée, il flotte un parfum de jeunesse, mais ce parfum, on dirait qu'il flotte en un cimetière, tant sont nombreux les maîtres disparus.

« Serait-il vrai, mes chers camarades, que cette admirable culture classique, dont ces maîtres illustres nous faisaient sentir l'insigne valeur et aimer les délicates jouissances, serait en train de subir un fléchissement ? Il convient à des Associations comme la nôtre de travailler de tout leur pouvoir pour maintenir, intégralement, d'un tel passé, tout ce qui doit être maintenu. Nous pouvons être une force d'opinion, nous pouvons facilement prendre contact avec les Associations des pères de famille, auxquels jamais les pouvoirs publics ne refuseront leur audience.

(*) Extrait d'une conférence prononcée à l'Institut Français le 15 février 1955.

« Mes chers camarades, noblesse oblige : vous êtes les disciples du plus auguste peut-être de tous nos foyers d'humanisme, ce vieux collège de Clermont, dont la bibliothèque, à la fin du seizième siècle, était un admirable laboratoire pour l'étude de toutes les antiquités, la païenne et la chrétienne ; vous avez, comme moi, accueilli avec joie les livres décisifs où mon camarade et ami Dupont-Ferrier a mis en lumière le caractère du vieux lycée. Laissez-moi, sous les auspices mêmes de ce très beau passé, vous soumettre quelques réflexions :

« Que la culture scientifique soit la bienvenue, et les langues modernes aussi : Dieu me garde de méconnaître les nécessités actuelles, ou de contester l'opportunité de pareils enseignements ! Mais ce que je ne voudrais pas, c'est qu'à la faveur de certaines illusions, on en vint, par exemple, à se persuader que la culture française pourrait éventuellement puiser dans les littératures étrangères les mêmes éléments de culture générale qu'elle trouvait dans les lettres anciennes.

« Le sens de la langue, le don de sérier une pensée, et de la rendre, l'art d'exprimer exactement ce qu'on veut dire, voilà des vertus intellectuelles qu'on acquérait par la pratique des études latines. Rappelez-vous ce que nous étions, lorsque, courbés sur un dictionnaire latin, nous préparions un thème ou bien une version. La consigne que nous donnaient nos professeurs, c'était de nous défier des à peu près, c'était de nous habituer à traduire bien exactement, bien adéquatement, d'une langue dans l'autre, la pensée proposée, et à pénétrer ainsi le génie des deux langues. Je ne doute pas que nos dévoués professeurs de langues vivantes fassent de leur mieux pour rompre à de pareilles disciplines les jeunes esprits qui leur sont confiés, mais je ne puis m'empêcher de trembler lorsque je vois peu à peu s'installer dans la faveur du public, pour l'enseignement des langues vivantes, certaines méthodes qui visent surtout à amener le disciple, en un rien de temps, à se faire comprendre tant bien que mal.

« On veut que, subitement transplanté en terre étrangère, il sache, approximativement, faire saisir ce qu'il veut dire, et au besoin le faire deviner. Etre très vite en mesure de parler rapidement, c'est assurément, pour le bon élève de langues vivantes une très notable et très jolie récompense, puisqu'elle le met à l'aise pour quêter quelques renseignements en pays étranger ou pour y conclure quelque marché. Mais à pareille école, et sous l'obsession unique de cette préoccupation-là, je redouterais que l'élève, trop vite, ne se contentât de trop peu. Il balbutie, il baragouine, on le comprend, c'est tout ce qu'il faut. Son voisin le camarade qui travaille les langues mortes, est soucieux d'é-

treindre l'idée ; mais que lui importe, à lui, nourrisson de langues vivantes ? Alerté et paresseux, il lui suffirait de frôler l'idée, puisque à ce prix il se ferait tout de même comprendre. Et voici le malheur, et voici le péril : cet enfant infortuné, si vite content de lui, si rapidement complaisant pour lui-même, ne prendra plus la peine, lorsqu'il écrira en français, d'énoncer exactement ce qu'il voudra signifier ; là encore, il se contentera d'un à peu près. Nos vieux maîtres de Louis le Grand, mes chers camarades, détestaient l'à peu près : restons fidèles à nos vieux maîtres ».

Je viens de faire revivre pour vous, en faisant parler l'auteur lui-même, la vie d'étudiant de Georges Goyau.

Georges Goyau était une des gloires du Lycée Louis le Grand. Auparavant, il avait été l'une des gloires du Lycée d'Orléans où il avait eu pour maître Anatole Bailly, l'auteur du dictionnaire grec, qui l'avait bien vite distingué et dirigé vers l'Ecole Normale. Elevé par une mère infiniment tendre et bonne, profondément chrétienne et qui n'a vécu que pour son fils, quand il quitta pour Paris, la vieille cité natale, où le culte de Jeanne d'Arc est une tradition séculaire, il emportait, avec un solide bagage de connaissances et de lectures, des directions très précises : beaucoup travailler, beaucoup savoir, conquérir quelque notoriété, afin de faire honneur à sa mère et de rendre témoignage à leur foi commune, tel était le noble programme de vie qui, de bonne heure, s'était imposé à la pensée de ce frêle adolescent. Il n'en devait jamais dévier.

Dans ce milieu juvénile et exubérant, ouvert aux quatre vents de l'esprit, son intelligence, s'affina, s'assouplit, se prêta aux questions les plus diverses, sa foi, qui semble d'ailleurs n'avoir jamais subi aucune atteinte, s'aguerrit et se trempa, parmi ces discussions sans fin où se complait la vingtième année.

« Tout en suivant avec assiduité l'enseignement d'Ollé Lapruné et de Brunetière, Georges Goyau ne fut ni littérateur, ni philosophe : le maniement des idées abstraites ne le séduisait guère, et, d'autre part, il ne se sentait pas la vocation d'un pur lettré ; l'histoire, au contraire, avec la diversité d'aptitudes, de méthodes et d'informations qu'elle exige aujourd'hui de ceux qui s'y appliquent, l'histoire convenait admirablement à son tour d'esprit ; fervent de Bossuet, il avait appris à son école tout ce que l'histoire la plus objective peut receler de vertu apologétique, il se fit donc historien.

Il était à peine sorti de l'Ecole Normale que, déjà, de concert avec quelques camarades et sous la direction de M. G. Gagnat, son maître, il éditait une « Chronologie de l'Empire Romain » que

Salomon Reinach pouvait définir « un travail austère qui promet ou plutôt qui assure à l'érudition historique une brillante recrue ».

Il était sorti de l'École Normale premier agrégé d'histoire.

Grand dévoreur de livres, de journaux et de revues, servi par une étonnante mémoire qui retenait et classait tout, il accumulait sur tous sujets les connaissances les plus précises. Ses camarades le considéraient comme une encyclopédie vivante et le « fouillaient », à l'envi, s'adressant à lui pour constituer la bibliographie de ce qu'ils appelaient — ironiquement — leurs « définitifs ».

A l'école de Rome où il étudia après, les succès lui firent pareil cortège.

Un jour parut dans le « Journal des Débats » une lettre de Rome. Elle était sans signature, mais elle était si pleine de profondeur, d'enseignement et de forte culture que le directeur de l'École, M. Geoffroy, la signalait à ses élèves sans se douter que l'auteur de la fameuse lettre était parmi ceux qui l'écoutaient.

Et les éloges qui étaient adressés à l'auteur inconnu Georges Goyau les écoutait comme s'ils ne lui revenaient pas tant il a toujours mis dans sa vie de modestie discrète et souriante.

Sur la demande de Brumetièrre, Goyau rentre à la « Revue des deux Mondes ». Quelques années après, il part pour l'Allemagne en mission et il en rapportera son ouvrage capital « L'Allemagne religieuse ».

Il décide de se marier et il épouse, en 1903, Lucie Félix Faure, fille de l'ancien Président de la République Française.

Il a été élu, en 1922, à l'Académie Française, au fauteuil de Denis Cochin.

« Votre compagnie, disait-il, dans son discours de réception, est un tribunal fort occupé. Les mots, périodiquement, apparaissent à votre barre, pour que vous disiez de certains qu'ils sont morts et de certains autres qu'ils sont bien nés. Devant vous, les talents se présentent parfois pour obtenir des couronnes, et l'on vous signale des vertus, qui, parfois, eussent voulu rester cachées. Et vers vous s'achemine, depuis quelques années, un autre lot de clients, un flot qui ne sera jamais trop dense, les familles nombreuses.

« Fénelon, s'il revivait, devrait ajouter plusieurs chapitres à la lettre fameuse qu'il écrivait sur vos « occupations ». Mais à mesure qu'elles se multiplient, il devient nécessaire que dans votre Compagnie les bons vouloirs se prodiguent. Je vous promets le

mien ; je vous le promets laborieux, assidu. Etre un travailleur au milieu de vous, un travailleur avec vous tous, ne sera-ce pas le meilleur moyen, non point certes d'acquitter, mais du moins, de reconnaître la flatteuse dette de gratitude qui m'attache à vous ».

« Travailleur », Georges Goyau l'a été toute sa vie. De nombreux livres prouvent quel « travailleur laborieux, assidu » fut Georges Goyau.

Il suffit d'en citer quelques-uns : « Autour du catholicisme social » — « Le Vatican, les Papes et la civilisation ». « L'Histoire religieuse de la France » — « Le cardinal Mercier devant l'Allemagne » — « Pie XI, Pie XII », « Les origines religieuses du Canada », préfacé par Gabriel Hanotaux. Son ouvrage posthume « Le Christ », préfacé par Pie XII.

Goyau conquit sa célébrité, dès sa première jeunesse, en consacrant son talent à deux causes solidaires : « le ralliement » des catholiques à la République française et le développement du catholicisme social.

Il a vingt ans lorsque Léon XIII publie la mémorable Encyclique « Rerum Novarum » ; vingt trois ans, lorsque le cardinal Lavignerie porte, au cours d'un banquet, à Alger, son fameux toast à la République française.

Coordonner ces deux gestes historiques, telle fut la première œuvre du jeune Goyau et il s'en acquitta à merveille.

Depuis la période de 1914 à 1918, il devenait l'un des témoins écoutés de la renaissance religieuse de son pays. Il écrivait, entre autres ouvrages, ce beau livre « Ce que le monde catholique doit à la France ».

Goyau a été avec René Pinon l'un des fondateurs de la Société « les Amis des Missions » et de « la Revue d'histoire des Missions ».

L'Académie française a eu la main heureuse en faisant choix de lui pour remplacer René Doumic au poste important et absorbant de Secrétaire perpétuel. Nous savons que sur 28 votants, Georges Goyau eut la magnifique et significative majorité de 26 voix.

Nul plus que lui n'a été au service de cette idée française — fleur radieuse qui embaume et illumine la course terrestre de l'homme.

Georges Goyau n'était pas de ces catholiques honoraires dont on déplore trop hélas ! l'existence. Mais une vie privée toute lumineuse et pénétrée de foi soutient la valeur de ses ouvrages et l'autorité de ses leçons.

Journalistes et hommes de lettres qui s'édifient de son exemple au sein des réunions catholiques, étudiants qui s'instruisent et se fortifient de ses directions dans les cercles où il exerce un véritable apostolat, prêtres et laïcs agissants qui mettent à profit ses leçons savent que la vie de Georges Goyau est un modèle à imiter, un exemple à suivre.

Beaucoup l'ont approché qui ne partageaient pas ses croyances et qui, de leur commerce avec lui, ont retiré édification et profit.

Dans la lettre-préface de son livre posthume : « Le Christ », Pie XII lui rendait hommage en ces termes : « Ne l'appelait-on pas le ministre de la bonté ? Le secret d'un cœur si généreux ne doit pas être cherché ailleurs que dans une piété aussi ardente que délicate, dans une vie intérieure sans cesse renouvelée aux divines sources de l'Évangile, de la Sainte Eucharistie et d'une grande dévotion envers Notre-Dame ».

Gabriel Hanoteau déclarait, à son tour, que « ce Secrétaire perpétuel chargé du secret de la bonté ne se bornait pas à l'œuvre spirituelle ; quand il parlait sous la coupole, on entendait comme la voix de la patrie ; accent digne de l'histoire ».

Victor Giraud, dans son livre, « sur Georges Goyau », nous dépeint, en ces termes, la carrière de l'immortel académicien.

« Elle s'est déroulée presque tout entière à la Revue des deux Mondes ».

Plus de 38 volumes, puissamment documentés, riches d'aperçus de toutes sortes, magistralement composés et construits, voilà ce qui résume cette œuvre imposante d'historien.

Je dis bien : d'historien, car si l'on peut répartir en trois principaux groupes — études religieuses, études sociales, études politiques — ces trente huit ou quarante volumes, et si toute une philosophie, très nette et parfaitement cohérente s'en dégage, les substructions, la méthode, l'esprit même de cette œuvre sont rigoureusement d'un historien.

Quel que soit, en effet, le sujet auquel s'applique Goyau, son premier soin, avant de le traiter, est d'utiliser et d'épuiser toute l'information positive qu'il comporte.

Étude minutieuse et critique des faits, dépouillement méthodique des documents et des textes, recherche des sources, examen consciencieux des ouvrages antérieurs, enquêtes patiemment conduites sur place, interviews même. Il n'est aucun des procédés d'investigation en usage et en honneur parmi les praticiens les plus déterminés de l'histoire « scientifique » auquel il ne recoure

pour découvrir l'exacte vérité sur les hommes, les événements, les institutions, les mouvements d'idées qu'il se propose de connaître et de faire connaître. De là tous les solides « dessous » de ses moindres pages, « dessous » qui se font discrètement sentir aux plus profanes, mais que seuls des spécialistes peuvent apprécier à leur juste valeur. Ceux-là savent qu'il est tel des articles de Georges Goyau qui leur résumera toute une bibliothèque et où ils trouveront non seulement une impeccable documentation livresque, mais encore ces mille renseignements épars et précieux que la vue des choses et le contact des personnes vivantes peuvent seuls fournir, et auxquels rien ne supplée.

L'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Suisse, voilà les quatre pays qu'a particulièrement explorés Georges Goyau, et sur la mentalité desquels il nous a rapporté des informations de tout premier ordre, non sans peine quelquefois, et non sans difficultés et aventures de toutes sortes.

Sous le Ministère Crispi, ses allées et venues avaient fini par attirer l'attention de la police italienne.

A Milan, il tombe malade, et dans l'hôtel où il s'est fait inscrire comme élève de l'École française de Rome, il fait venir un médecin italien. Celui-ci l'ausculte consciencieusement et lui dit : « vous faites des correspondances politiques ». Il était trop bien renseigné.

Par des citations habilement amenées, par des analyses, des résumés, des réflexions adroitement groupés et enchaînés, l'historien donne l'impression que les événements qu'il raconte, baignés en quelque sorte dans une calme atmosphère intellectuelle, se déroulent successivement sous nos yeux. Et il y a dans son ton une telle sérénité, une si évidente probité, un si manifeste désir de ne rien déguiser de la réalité, un tel besoin d'impartialité à l'égard même des doctrines ou des hommes qui lui sont le plus profondément antipathiques, que le lecteur se sent bien vite en confiance, et qu'il ne tarde guère à donner son adhésion.

Est-ce à dire que les idées ou les personnages dont il retrace l'histoire ne se ressentent jamais de ses convictions propres ? Ce serait l'avoir bien mal lu que de le prétendre.

Quand il parle des hommes dont la vie ou la pensée lui sont chère, insensiblement son ton s'élève, s'échauffe et traduit le sentiment personnel qui l'anime.

Au contraire, quand il lui arrive de mettre en scène des hommes ou des doctrines que, dans son for intérieur, il croit néfastes, presque à son insu son exposition se relève et s'égaye par-

fois d'une petite pointe d'ironie, à peine saisissable, mais fort spirituelle, et qui nous avertit qu'il n'est point dupe.

Et tout ceci pour ne rien dire des jugements et des conclusions par où s'échappe sa pensée de derrière la tête et qui évidemment, seraient tout autres si ses croyances étaient elles-mêmes différentes.

Ce que j'ai beaucoup admiré dans ce grand catholique français — en causant avec lui dans son accueillante demeure de la rue de la Pompe ou en entendant ses magistrales conférences à l'Institut Catholique de Paris — c'est cette parfaite et limpide unité de conduite et d'esprit, c'est cette simplicité toute française, c'est cette bonté si prenante qui se traduit dans son clair regard.

Voilà l'homme, le grand écrivain catholique français que j'ai essayé de vous dépeindre en vous donnant une idée de ses œuvres et de leur rayonnement.

Cet homme petit, qui avait à peine la force de marcher et dont le corps, comme on l'a dit, voilait à peine l'âme, travailla sans trêve jusqu'à ce qu'une cataracte foudroyante lui fit tomber la plume des mains.

Des rhumatismes cruels et douloureux l'avaient réduit à une partielle impuissance. Il ne marchait plus qu'appuyé au bras secourable d'autrui.

Mais ces infirmités qui paralysèrent peu à peu son activité ne lui avaient rien enlevé de sa bonté affable.

Sa mort a été une perte considérable pour la France. Elle a mis en deuil non seulement les Français, mais encore tous ceux qui, dans le monde, le connaissaient, soit par ses livres ou pour avoir été en rapports personnels avec lui.

Avec un tel Maître de la pensée française, comment ne pas aimer davantage la France et apprécier son vrai visage.

Partout où la France a été, elle ne peut cesser d'être, soulignait très justement un grand écrivain haïtien, de regrettée mémoire, Charles Moravia.

En effet, par son esprit si fin et qui vivifie la langue, la France demeure présente au Canada et en Haïti — pour ne citer que deux anciennes colonies françaises d'Amérique.

Et en posant la main sur le cœur de ces nations restées fidèles à la culture française, on constate qu'il palpite encore avec amour et d'un rythme bien français.

NOUVEAUX PROGRES DANS L'ETUDE DU SANG

par René Sudre

La Faculté de médecine de Paris vient de décerner à un de ses professeurs agrégés, le Prof. Jean Bernard, un prix dont l'importance numérique est dépassée par celle des progrès scientifiques et médicaux que ses travaux ont fait accomplir. Ce prix, dit Claude Perchot, de deux millions de francs, est destiné aux chercheurs qui ont fait avancer le traitement des leucémies, ces maladies du sang redoutables analogues à des cancers et qu'on n'a encore jamais pu radicalement guérir. Elles sont parmi les quelques affections mortelles qui résistent à toute thérapeutique malgré la puissance et la diversité des moyens de recherches modernes. Or le Prof. Jean Bernard est le savant français qui s'est penché le plus efficacement sur ce grave problème. Le livre qu'il a fait paraître en 1948 sur *Les maladies du sang* (Flammarion, éditeur) est universellement connu. Ses méthodes de traitement, qui ont été publiées dans la presse médicale, notamment dans la *Semaine des Hôpitaux*, ont été communiquées au IIème Congrès international d'hématologie qui s'est tenu à Rome en 1952. La nouvelle consécration qu'il vient de recevoir concerne une découverte qui oriente désormais la médecine dans une voie nouvelle.

Les anémies ont des causes variées mais consistent toutes dans une diminution plus ou moins considérable des globules rouges du sang. Normalement le nombre de ces globules ne doit pas descendre au-dessous de quatre millions et demi par millimètre cube. Le nombre n'est pas tout ; il y a l'appauvrissement du pigment qui permet l'oxygénation du sang. On soigne les anémies par le fer et le cuivre avec d'excellents résultats. Mais il y a une anémie dite pernicieuse dans laquelle le nombre des hématies s'abaisse parfois jusqu'à un million, et qui désespérait les médecins jusqu'au jour où Whipple la guérit en administrant des extraits de foie cru ou de muqueuse gastrique. Si les maladies du sang s'arrêtaient là, la victoire eut été définitive.

Mais il y a la mystérieuse leucémie, la prolifération excessive des globules blancs ou leucocytes. De 6000 qui est leur nombre normal par millimètre cube, ils peuvent passer jusqu'à 25.000 et davantage. En même temps il y a une hypertrophie de la rate et des ganglions lymphatiques en proportion différente selon que domine telle ou telle forme de leucocyte. La maladie prend l'aspect chronique ou aigu mais son pronostic est toujours extrê-

mement grave. Comme il existe une leucémie des poules de caractère infectieux on a songé à un virus filtrant. La preuve n'a pu en être faite. D'autre part certaines analogies autorisèrent à suggérer que la leucémie était un véritable cancer du sang pouvant être traité par la radiothérapie. Ou bien on se borne à irradier la rate ou bien on procède à une irradiation totale du corps. La découverte de la radioactivité artificielle a permis d'employer l'irradiation par dedans au moyen du phosphore radioactif qui a une prédilection particulière pour le foie, la rate, la moelle et les ganglions. La méthode n'est hélas pas radicale.

Le traitement physique étant inefficace on s'est tourné vers la chimie. De longue date on s'était adressé à l'arsenic. L'absorption graduée de liqueur de Fowler provoque une chute assez rapide du nombre des leucocytes. Mais la méthode est dangereuse et quoique plus efficace que les rayons X elle a été généralement abandonnée. La chimie organique a fourni des remèdes plus acceptables. L'uréthane qui est un narcotique des animaux de laboratoire, donne des résultats excellents dans certaines leucémies : non seulement il abaisse le nombre des globules blancs mais il rétablit la composition sanguine et fait diminuer le volume de la rate, en modérant l'activité créatrice de la moelle osseuse.

Un autre remède, inattendu celui-là, est un dérivé azoté de l'ypérite le terrible gaz moutarde utilisé par les Allemands pendant la première guerre. Il est expérimenté depuis une douzaine d'années et ses résultats sont aussi bons que ceux de l'uréthane dans les leucémies chroniques. Il ne guérit pas les leucémies aiguës. Les médecins préfèrent recourir à la radiothérapie ou à la transfusion sanguine, ou aux deux traitements associés. Le renouvellement presque complet du sang donne des améliorations impressionnantes et le Prof. Jean Bernard en a lui-même usé avant de s'avouer que ce n'était qu'un traitement de désespoir qui n'empêchait pas souvent les sujets de mourir par la suite. On attend peut-être plus d'un nouveau produit de synthèse, la triéthylènediamine.

La biochimie des vitamines et des hormones a été aussi explorée dans l'espoir d'y trouver une thérapeutique. Il est une vitamine du groupe B, qu'on appelle l'acide folique, et qui est un facteur de croissance de certains microorganismes. Son absence dans la diète des animaux provoque de l'anémie. On a donc recherché ses antagonistes et on en a trouvé quelques-uns qui sont assez efficaces dans les leucémies chroniques. Mais ils sont encore loin de constituer une panacée. Une autre vitamine B6 ou pyridoxine est indispensable à la genèse des cellules sanguines.

On a essayé, en la supprimant du régime, d'influencer la fabrication des leucocytes. Les résultats furent décevants.

Du côté des hormones, on a constaté qu'une hormone sexuelle féminine, le stilboestrol, entravait la pullulation des leucocytes mais passagèrement ; il faut augmenter les doses sans aucune garantie de guérison. L'hormone surrénale, dite ACTH, et la cortisone, donnent des résultats intéressants dans les tumeurs lymphatiques. On les a essayées dans le cancer du sang. Chose curieuse, alors que les leucémies aiguës sont les plus rebelles, ce sont elles qui sont le plus améliorées par ces produits. Toutefois on les emploie en association avec d'autres remèdes.

Ce rapide tableau de la thérapeutique des leucémies dressé d'après la dernière publication des *Actualités hématologiques* (Doin, 1953) donnera une idée de l'impuissance de la médecine à l'égard de ces terribles affections. C'est dans une direction toute différente que vient de l'orienter le Prof. Jean Bernard, celle des phénomènes d'immunité. Cette science est encore jeune, remarquait récemment le Professeur Jules Bordet, prix Nobel, qui est un de ses fondateurs. Elle n'a qu'une soixantaine d'années ; mais elle a fait déjà en théorie comme en pratique des progrès considérables. Elle a permis notamment d'expliquer toute l'œuvre de Pasteur, en particulier le mécanisme de la vaccination qui de son temps restait mystérieux. On sait aujourd'hui pourquoi et comment l'organisme résiste non seulement aux germes infectieux mais à ces éléments étrangers qu'on nomme « antigènes ». Il y a formation d'« anticorps », propres à neutraliser le corps introduit, et qui n'agissent que sur lui.

Est-ce que le foisonnement leucocytaire ne serait pas un mécanisme d'immunité ?, s'est demandé M. Jean Bernard. Il a étudié non seulement la structure des leucocytes mais leur constitution chimique (avec ses collaborateurs Grabar et Seligmann) et il a trouvé des différences entre les types normaux et les types morbides. Ceux de la leucémie aiguë ont un constituant en moins. D'autre part le sérum des leucémiques contient une substance qui tend à détruire les globules blancs et qui a tous les caractères d'un anticorps, formé dans une réaction de défense naturelle. Le même anticorps existe dans les leucocytes normaux. Les auteurs ont réussi à l'extraire, et en l'inoculant profondément dans les muscles des leucémiques, ils ont constaté son influence sur le cours de la maladie.

Il semble donc que ces expériences mettent la médecine sur la véritable voie d'un traitement causal qui de plus agirait de la même façon que la nature, ingénieuse protectrice des individus par ses mécanismes d'immunité.

Poèmes

HENRI BLANCHENAY (FRANCE)

NUIT A LA BATTERY

A la Battery
La nuit de la Cité
Vient mourir au noir des eaux ;

Au fond,
l'encre a tracé
En lignes épaisses :
Staten Island,
Governor's Island,
Bedloe Island
Et l'ombre coiffée d'épines
De la Liberté,
Long Island,
Brooklyn.

Loin, très loin,
La haute mer,
Devinée, murmurée,
Enfer étrange
Où les eaux,
Et les Iles,
Les bateaux,
Les restes du ciel
Les génies inconnus

Malaxent leur pâte violette
Encore plus obscure
Que le Noir des nuits.

Une poitrine gigantesque
Halète dans un sommeil de peur
Et comme l'appel d'un vaisseau fantôme,
Un ronflement mystérieux
Fait tressauter
Les géants endormis.

JEAN AUBRAY (FRANCE)

LA LUMIERE

*Symbole de la Vie et frisson d'Espérance,
Rayon, doux messenger, quitte l'astre du jour.
Viens inopinément briller sur notre enfance
Et nimbe nos fronts purs auréolés d'Amour !
Sois le cher confident de nos peines secrètes.
Verse aux adolescents le philtre de l'Espoir.
Folâtre, le matin, en caresses discrètes,
Sur le sein qu'à demi Vénus laisse entrevoir.
Poètes ! Nous devons louer la Lumière !
Source mystérieuse où les regards d'enfants
Retrouvent, dans l'éclat de leur gaieté première,
La vision d'un Monde interdit aux vivants.
Rayon ! Rayon d'espoir ! Je chante la caresse !
Tu fais revivre en moi la joie et le Bonheur.
J'ai goûté, sous tes feux, des transports d'allégresse
Et sous tes feux aussi j'ai consumé mon cœur.
Vers l'or pur du Couchant, sous l'arbre qui respire,
Tout comme moi l'air tiède et doux d'un soir d'été,
Mon âme vagabonde et en secret aspire
A gagner l'éternelle et morne volupté.
Notre âme, en s'exilant de sa prison d'argile,
Demeure, je le sens, dans un coin du Ciel pur.
Elle revient parfois comme un coursier docile,
Vers un corps dont l'appel reste à jamais obscur.
Plus n'est de spectre errant les soirs de solitude !
C'est au grand jour, Amis... que reviennent les morts.
Ils visitent nos cœurs avec sollicitude.
Maints vivants sont pour eux de curieux châteaux-forts.
La Lumière y danse en troublantes spirales,
Mêlant ses chauds rayons aux chants des travailleurs.
Et nos aïeux, sans bruit, glissent leurs saturnales
Sur des pâles rayons qui pénètrent nos cœurs.*

Silhouette

ROBERT LACOMBE (*)

Une assez mémorable leçon d'ouverture et un enseignement régulier qui se poursuit à notre Institut depuis déjà plus de trois mois, — un enseignement qui me vaut d'amusantes rencontres avec lui au crépuscule du soir, — ont fourni la preuve surabondante que M. Christian Aimé, Directeur de la Banque Nationale d'Haïti et M. Baumgartner, Gouverneur de la Banque de France, non plus que notre Direction des Relations Culturelles, n'ont commis d'erreur collective en désignant Robert Lacombe pour succéder à M. Jean de Roince. Ses cours rigoureux, ordonnés, adéquats sont fort goûtés d'un auditoire composé de techniciens et de spécialistes de l'Institut d'émission haïtien. Ils lui ont conféré d'emblée, aux yeux de tous, l'autorité d'un théoricien et d'un « expert » en matière économique, financière et bancaire.

C'est, en partie, un autre talent que fera éclater l'exposé qu'il va faire : celui de l'historien. Robert Lacombe est, en effet, habité de longue date, par la curiosité et la passion du passé, particulièrement dans le domaine des idées religieuses et sociales.

Ce brun aux yeux clairs, est gascon par son origine lointaine. Dès le début de « l'ère industrielle », sa famille se fixe dans notre département de la Loire, région métallurgique s'il en fut.

Ses ancêtres furent maîtres de forges de père en fils. Lui-même, devenu orphelin, est appelé, très jeune, à gérer et à défendre l'usine paternelle dont il a encore la responsabilité. Il connaît, il « vit » les délicats problèmes que soulèvent la concentration ouvrière dans les ateliers que multiplie le développement du machinisme. Ces questions l'angoissent très tôt, car

(*) Extrait d'une présentation prononcée à l'Institut Français le 3 mai dernier.

plissement d'une vie qui s'achève dans un épanouissement d'une telle pureté reste une des images les plus satisfaisantes de l'art français contemporain. L'analyse de cette œuvre depuis ses origines jusqu'à ses grandes synthèses actuelles démontre que cette simplicité n'est pas un fait de hasard. Elle illustre la suite d'un long combat, d'un constant contrôle de soi-même, d'une pensée qui ne s'est jamais ralentie dans la recherche de l'absolu. Matisse a toujours prouvé une étonnante lucidité devant les problèmes de l'art, devant les difficultés soulevées et les moyens de les résoudre. Un récent ouvrage de M. Gaston Diehl consacré à cet artiste et publié aux éditions Tisné nous en apporte le témoignage tant par la valeur du texte de cet auteur que par les très nombreuses planches qui le complètent.

Le grand intérêt de cet ouvrage est dans l'importance et la qualité de son exposé critique, parallèlement à l'histoire de la vie du peintre. Ce n'est pas l'aspect anecdotique sur lequel l'auteur insiste : chaque événement est considéré dans la mesure où il représente une étape de l'évolution artistique de Matisse. On comprend mieux ainsi comment cet art reste intimement lié à l'expression de la vie, même lorsqu'il semble s'en détacher et comment tout l'effort de Matisse, à travers ses multiples transformations, conserve son unité. Le sens de cette perpétuelle recherche, le but à atteindre est un classicisme de forme et d'esprit qui respecte l'essence de la tradition et du passé mais en renouvelle les aspects en tenant compte des aspirations modernes.

Par son caractère, par sa formation, Matisse est en effet un grand classique. Il a connu les leçons et la lucide intelligence de Gustave Moreau, et, lorsqu'après la mort de celui-ci, il dut renoncer à l'enseignement déprimant de l'École des Beaux-Arts, c'est au Musée du Louvre, aux grands chefs-d'œuvre des maîtres qu'il alla demander conseil.

Gustave Moreau, les copies du Musée du Louvre, l'œuvre de Cézanne dont il acquiert et conserve pendant des années un tableau de baigneurs sont donc les grands initiateurs de Matisse et la route de son affranchissement qui aboutit à l'éclosion du fauvisme aux environs de 1905. L'apparition du cubisme quelques années après celle du fauvisme repose les problèmes, et Matisse, si loin soit-il des attitudes systématiques, ne peut rester indifférent aux solutions proposées et aux résultats atteints. Il lui faut traverser cette nouvelle expérience avec ses moyens personnels, à l'issue de laquelle il se découvrira libre ou, plus exactement, maître des disciplines qu'il s'invente.

Attitude éminemment classique qui le conduira au magnifique épanouissement des dernières années, à ce que Gaston Diehl intitule « une royale ascension » et qui mérite bien ce titre.

Une autre illustration de la science et de la sérénité de Matisse nous fut offerte par l'exposition de quelques lithographies à la Galerie Berggruen, dont quelques-unes réunies en plaquette résument les différents travaux de Matisse dans ce domaine.

Ce n'est pas l'apport du lithographe que l'on nous propose d'admirer car cet artiste ne se signale pas par des recherches spéciales dans cette technique. Ce qui nous est confirmé, c'est surtout l'extraordinaire dessinateur. Par lui le dessin acquiert toutes les possibilités que donne la couleur, soit qu'il modèle les formes en noir et blanc avec des jeux d'ombre qui ont la puissance d'une matière picturale, soit qu'avec un simple dessin au trait il parvienne à suggérer les volumes et même les matières comme si le trait cernant un visage, une étoffe ou un objet prenait, par on ne sait quelle magie, une valeur différente dans chaque cas. Toute la simplicité de Matisse est faite de cette incompréhensible magie qui revêt toujours les apparences de la facilité.

Ainsi, au moment où il disparaît, Matisse, par une exposition, par un livre, occupait encore une place vivante dans l'actualité artistique et ses œuvres continuaient à offrir la prestigieuse leçon qu'elles répandent depuis un demi-siècle, leçon d'orgueil et d'humilité à quoi se reconnaît la grandeur de l'homme.

DU SUFFRAGE UNIVERSEL AUX CONQUETES FEMININES

par Rémy Roure

Après le vote du budget et l'examen du programme économique du gouvernement auquel le président du Conseil va consacrer tous ses soins, la réforme électorale sera à l'ordre du jour des travaux parlementaires dans les semaines et les mois à venir. Avant même le voyage de M. Pierre Mendès-France en Italie et en Allemagne occidentale, le Conseil des Ministres a décidé à l'unanimité de déposer un projet de loi pour le retour au scrutin majoritaire d'arrondissement qui fut, sauf une brève période, celui de la Troisième République. La Quatrième l'avait remplacé par le scrutin proportionnel dont on attendait une amélioration des mœurs politiques, notamment par la formation de grands partis qui alterneraient au pouvoir, un peu à l'exemple de l'Angleterre. Le suffrage universel, croyait-on, y gagnerait en moralité. Les députés ne seraient plus les « esclaves » des intérêts parfois sordides de leurs circonscriptions arrondissementières qu'Aristide Briand appelait des « mares stagnantes », mais le représentant des grandes idées politiques. Plus indépendants, ils pourraient se consacrer davantage à l'intérêt général. Il a fallu déchanter. La « poussière des groupes et des partis » dont Raymond Poincaré dénonçait la malfaisance, ne s'est nullement dissipée et les seuls grands partis organisés sont restés ceux qui l'étaient autrefois. Les députés, plus indépendants de leurs électeurs sont devenus plus étroitement dépendants des Comités directeurs de leurs partis et l'on a pu craindre parfois un divorce entre le Parlement et la Nation. Les intérêts particuliers n'ont pas cédé la place au seul intérêt national. L'instabilité gouvernementale qui sévissait déjà autrefois et à laquelle la proportionnelle devait apporter remède s'est au contraire aggravée et la difficulté de former des majorités cohérentes est devenue plus forte. La loi des « apparentements », qui mêlait dans les listes électorales les partis divers et parfois opposés, n'a fait qu'accroître la confusion de telle sorte qu'une réforme de mode de scrutin est apparue indispensable. M. Pierre Mendès-France en a tiré la conclusion.

Reviendra-t-on dès lors au vieux système de l'arrondissement à deux tours ? Il est difficile de le prévoir à quinze mois des élections législatives. Beaucoup accepteraient le scrutin de liste majoritaire départemental. Nous allons en tout cas revivre de très anciennes controverses. Il semble même que le sujet ait été épuisé à fond, notamment en 1909 dans les belles réunions de « l'Union pour la vérité » que dirigeait Paul Desjardins, et où s'opposait la justice électorale et l'efficacité du suffrage

universel. Un éminent juriste, M. Henri Berthélemy faisait alors remarquer que « ce qu'il faut demander au suffrage universel, c'est bien moins de choisir des solutions que de désigner des hommes ».

A ce moment on discutait encore le droit de vote des femmes. Ce droit est aujourd'hui, comme on sait, hors de question. Mais par une curieuse coïncidence le droit des femmes à occuper les fonctions publiques est de nouveau sinon en cause, du moins à l'ordre du jour. Il s'est trouvé un avocat parisien pour demander dans un article qui a fait grand bruit, que soit interdit au sexe féminin l'accès au barreau. Aussitôt il y eut une levée de boucliers au Palais de Justice, d'autant plus que le ton pris par l'avocat misogynne manquait de courtoisie. Les avocates dont beaucoup font preuve d'un remarquable talent, ont adressé une plainte au Conseil de l'Ordre. Il est hors de doute que le sexe faible sortira victorieux de la bagarre — une bagarre d'ailleurs très parisienne et qui, en cette pluvieuse et revêche aurore de la nouvelle année, nous apporte une diversion souriante.

Mais, ailleurs, dans les services publics, les femmes ont obtenu un succès fort pittoresque en enregistrant une nouvelle conquête. Les journalistes se sont rués vers un petit bourg de l'Yonne où venait d'être intronisée pour la première fois, en qualité de percepteur, ou de perceptrice, une jeune personne, au surplus charmante. Jusqu'à présent le percepteur des impôts était représenté sous une forme revêche. Sa fonction n'était pas particulièrement sympathique. Mais voici que Mademoiselle Pracht, perceptrice à Ouanne dans l'Yonne, a tout changé. Elle a été louée abondamment et l'on a estimé que la femme « qui fait rentrer l'argent après l'avoir obligé à sortir » découvrait dans cet emploi fiscal l'une de ses attributions naturelles.

Mais les femmes électrices, et surtout les femmes élues à l'Assemblée nationale, seront-elles ou non favorables à la réforme électorale, au retour au scrutin d'arrondissement ? Il convient d'indiquer que les partis qui comptent le plus d'élues — à savoir le parti communiste et le mouvement républicain populaire lui sont opposés. Le scrutin d'arrondissement c'est le combat à titre individuel, nécessairement plus âpre et plus dur que le scrutin proportionnel où chacun est épaulé par ses camarades de liste et par son parti. Il est possible qu'il offre plus de difficultés pour les candidates. Mais, fort heureusement, les « femmes fortes » ne manquent pas en France. De toute manière le droit électoral féminin n'est pas en litige et ne le sera pas. Il est entré dans les mœurs — bien qu'à la vérité il soit très rare qu'une de nos compagnes, au Parlement, accède aux postes de direction de l'Etat. Il y eut peut-être une ou deux femmes ministres ou secrétaires d'Etat depuis la libération. Et la France n'a pas eu encore « d'ambassadrice », et même pas de « sous-préfète ». Le champ à conquérir est encore vaste pour les femmes françaises.

**LE SQUELETTE D'UNE PRINCESSE GAULOISE
VIENT D'ETRE DECOUVERT
DANS UNE SEPULTURE DU MONT LASSOIS**

par Jean Auvray

Un jeune professeur enseignant la philosophie au Collège de Châtillon-sur-Seine, M. Joffroy, vient de faire cette sensationnelle découverte. Il y a un an, l'on ignorait encore l'existence de sépultures remontant à l'époque de la « civilisation hallstattienne », sur le mont Lassois. Ce mont est un piton qui domine le plateau de Langres, il se trouve sur la commune de Vix. Pour un archéologue averti, ce n'est pas un simple piton, mais un oppidum.

Cette récente découverte nous reporte, d'un seul coup, aux origines de la civilisation celtique, que l'on peut situer entre l'an 800 et l'an 500 avant Jésus-Christ. A cette époque, le gros des tribus celtes s'installa en Gaule.

D'où venaient nos ancêtres, ces géants blonds, chevelus et moustachus ? « Des sources du Danube », a écrit Hérodote. Malheureusement, les notions géographiques de l'historien grec étaient des plus vagues. Il faisait descendre le Danube des Pyrénées.

Si l'on se fie aux noms des fleuves et des montagnes, l'habitat primitif des celtes se serait étendu du Danube au Rhin, des côtes de la Mer du Nord à la Bavière. Ce qui confirme l'ethnologie des races habitant, encore de nos jours, ces contrées.

L'an dernier, nous apprennent le professeur Joffroy et son ami, M. Moisson, nous étions en train de battre les champs à la recherche de notre oppidum. La chance nous favorisa. Nous découvrîmes les restes d'un grand tumulus. Lors de sa construction, il devait mesurer 40 mètres de large et 5 mètres de haut, mais à l'époque gallo-romaine, il avait été en partie rasé et l'on s'était servi de tous les matériaux formant son sommet pour empierrer une route.

Un soir de neige, les deux chercheurs se mirent à creuser. Presque aussitôt, le trou s'emplit d'eau. Le professeur conclut que la tombe avait été déjà visitée et il s'en alla, découragé.

Le lendemain, il était réveillé à l'aube par son ami Moisson. Ce dernier avait continué de creuser, après le départ du professeur, et il avait rencontré un objet de bronze. La tombe n'était pas vide.

Une heure après, nos deux enragés chercheurs étaient agenouillés dans la boue. Au fond du trou creusé par Moisson, il y a une masse informe. Le professeur s'accroupit et palpe. C'est bien du bronze. Se servant de la cuillère qu'il porte toujours sur lui, le professeur creuse le limon autour de l'objet. Dans la glèbe noirâtre se précise, peu à peu, une tête de gorgone. Bientôt, c'est l'anse toute entière d'un vase géant.

Ce vase, d'origine hellène, datant du VI^e siècle avant notre ère, enfoui dans un champ de la Côte-d'Or, à plus de 2.000 kilomètres d'Athènes, est le plus grand vase qu'on ait jamais découvert. Sur la paroi intérieure du vase, un enduit noirâtre s'est déposé, c'est du vin desséché (d'après l'analyse des résidus, l'on sait que le vin contenu dans ce vase pesait 18°). Ce vin date de 26 siècles. Cette trouvaille confirme un fait déjà supposé. Dès l'âge du fer, les Gaulois buvaient du vin. Comme à cette époque notre sol ne produisait pas de vignes, ce vin devait être importé de la Grèce.

Nos terrassiers improvisés se remirent à la tâche. La fouille fut fructueuse. Non seulement ils ramenèrent au jour d'autres objets grecs, deux coupes, une urne à vin, deux bassines en bronze, mais encore des fibules, des torques, des colliers de schiste qui, eux, étaient d'origine gauloise.

Le fond de la tombe fut enfin atteint. Des ossements de femme reposaient entre les quatre roues démontées d'un char. Le crâne de cette femme était ceint d'un diadème grec en cor. Des colliers d'ambre et de corail gisaient près du squelette.

Nous savons que les Gaulois avaient coutume de placer auprès des morts des vivres et des boissons afin d'adoucir leur séjour dans l'autre monde. Ici, la richesse et la taille des récipients, en particulier du vase contenant le vin, prouvent qu'il s'agissait d'honorer un personnage de marque. Le « cratère » en bronze (diamètre d'ouverture du vase) mesure 1 mètre de diamètre. La hauteur est 1 mètre 40 et la capacité totale 1.100 litres. De merveilleux bas-reliefs ornent sa partie supérieure. La statuette formant bouton et servant à soulever le couvercle est de style étrusque. La Princesse portait un diadème d'or pesant une demi-livre, ce diadème est aussi d'origine grecque. Par contre, son collier d'ambre et de pierre polie est de fabrication gauloise.

Cette tombe nous donne des preuves irréfutables de la puissance de la Princesse gauloise.

Ce n'est pas un fait exceptionnel de trouver un squelette féminin dans un tumulus. Mais, jusqu'alors, ces ossements étaient retrouvés aux côtés des restes d'un guerrier. Dans la Marne, l'on a même exhumé des restes entrelacés. Les érudits en ont conclu que, dans la Gaule antique, les femmes se tuaient sur le cadavre de leur mari. Or ici, à Vix, la femme est seule dans la tombe. Elle n'est donc pas l'épouse d'un chef. C'est d'elle-même qu'elle tenait sa puissance.

M. Joffroy, examinant les restes du char contenu dans la tombe, s'aperçut que les attaches métalliques (aujourd'hui disparues) avaient servi à maintenir les rênes et qu'elles étaient extrêmement fragiles. Elles n'auraient certainement pu résister à la traction d'un cheval. Le professeur était donc en droit de se demander si ce char n'était pas tiré par des hommes ?

Dans un certain tumulus d'Alsace, près de Sélestat, l'on a découvert un char à quatre roues, traîné par des fidèles. Ce char servait à promener à travers la tribu le simulacre d'une déesse de Sélestat, la première prend aussitôt un nouveau visage. Ce n'est plus une sorte d'Antinéa des forêts bourguignonnes dictant sa loi à toute une province et rançonnant les marchands Grecs, mais la Prêtresse de quelque culte mystérieux.

Culte des eaux et des sources ? On peut imaginer la Princesse, les soirs de fête, venant se baigner dans la Dioux (nom dérivé du mot celtique diwi), qui est la plus petite rivière de France. La Dioux sort de terre au pied du mont Lassois et, 60 mètres plus loin, se jette dans la Seine.

Mais on peut aussi la voir sous l'aspect d'une druidesse du Soleil. Détail intéressant, le diadème qui ceignait son front représente un soleil resplendissant qui traverse le ciel.

De nouvelles trouvailles, espérons-le, nous apporteront un jour la clé du mystère de cette Princesse de légende. De la blonde Princesse de Vix, aux pieds de laquelle se prosternaient des tribus entières, il y a de cela plus de 2.500 ans.

Les livres

Pierre BRISSON : *Le Lierre*

(Paris, éd. Gallimard, 1955, 1 vol)

Tout ce que les plus originaux, les meilleurs de nos jeunes romanciers ont pu apporter de nouveau dans la conception et la forme du genre romanesque n'empêchera pas le roman de tradition classique et psychologique de continuer de se manifester en France et d'y produire des œuvres qui, après *La Princesse de Clèves* et *Adolphe*, pourront encore être des chefs-d'œuvre.

Ce genre de roman répond trop nécessairement à l'un des caractères et des besoins essentiels de l'esprit français, pour jamais être abandonné au profit d'autres genres plus ou moins inspirés, sinon imités de l'étranger. En tout cas, il s'est réalisé dans l'ouvrage le plus fort, le plus profond, et sans doute le plus accompli qui ait paru chez nous cette saison. Cet ouvrage a pour titre : « Le Lierre », pour auteur M. Pierre Brisson et pour éditeur Gallimard.

Pénétrant essayiste à qui nous devons deux livres bien près d'être définitifs sur Molière et sur Corneille, M. Pierre Brisson, dans sa fréquentation avec les génies du XVII^e siècle, a développé le goût sûrement inné qu'il avait des sentiments et des idées de l'homme, et son aptitude à les analyser. Aussi, lorsque de l'essai critique il est passé au roman, et de l'étude de la personnalité des plus grands classiques à l'étude de personnages créés par lui, il a fait montre de même perspicacité dans l'observation, de même pénétration dans l'analyse, de même pouvoir, pour donner la réalité et la vie à des êtres imaginaires que pour ressusciter ceux qui réellement avaient vécu.

Le Lierre n'est pas seulement le conflit qui oppose deux amoureux, parce qu'ils n'ont ni la même sensibilité, ni le même caractère, ni la même conception de l'amour, c'est surtout le drame de l'être humain qui ne peut pas s'affranchir de lui-même, qui est le prisonnier de son propre égoïsme, de son âme impénétrable à d'autres âmes, et qui, par cela même, est farouchement jaloux de sa liberté de sentiments.

Jean, le héros de M. Pierre Brisson, croit qu'en se préservant de toutes chaînes morales, en laissant libre cours à son goût du changement,

en gardant la faculté de s'éloigner de la femme qu'il aime, ou de revenir à elle, chaque fois et autant de fois que cela lui plaît, il sauvegarde une liberté qu'il lui faudrait d'abord conquérir.

Or, pour son malheur, Jacqueline, la femme aimée, est au contraire tout attachement et fidélité. Elle est même plus que cela, elle est « enserrante », comme le lierre, nous dit le romancier. Elle ne désire que son mariage avec Jean ; en amour elle ne conçoit que l'absolu et l'éternel. C'est pourquoi, malgré les infidélités de son amant, résignée à ses départs, malheureuse pendant ses absences, oubliant tout dans la joie de ses retours, elle reste captive du sentiment qu'elle a pour lui.

Ce qu'il y a de très observé et ce qui est, au fond, très humain, dans le cas de Jean, c'est que, lui aussi, il reste d'une certaine manière le captif de Jacqueline. Quand il est auprès d'elle, elle l'agace souvent ; elle l'irrite parfois, il lui en veut d'être si charmante, il supporte mal qu'elle soit si tendre et si « enserrante » ; et, quand il s'éloigne il éprouve d'abord une impression de délivrance. Mais très vite son éloignement lui fait de nouveau désirer sa présence. Il est obligé de reconnaître qu'il tient à elle et qu'il l'aime. Il lutte en vain contre cet amour, il se révolte même contre lui. Il sait que, revenu près de Jacqueline, il sera de nouveau excédé par toute la tendresse qu'elle lui témoignera, et qu'il n'aura plus qu'une préoccupation : celle de pouvoir repartir. Et, malgré cela, il revient ; parce qu'il ne peut pas faire autrement. Pourquoi ne pas pouvoir s'arracher d'elle ou plutôt l'arracher de soi ? Ce lierre l'a-t-il déjà enserré au point de l'étouffer ? Etouffement d'autant plus complet que ce lierre n'est peut-être pas Jacqueline elle-même, mais l'amour qu'elle lui inspire à lui.

M. Pierre Brisson nous fait suivre toutes les péripéties de ce drame psychologique en une série d'épisodes tour à tour amusants et émouvants, où les choses et les gens sont évoqués dans leur pittoresque et leur réalité. L'un des plus pathétiques, celui d'ailleurs auquel tous les autres doivent aboutir, est l'épisode de la villégiature de Jean et de Jacqueline. Dans un décor de poésie, où ils sont venus comme en voyage de noces, et après une scène d'amour, Jacqueline obtient de Jean la promesse d'être épousée. Mais son acceptation, parce qu'elle a été surprise et arrachée, lui inspire une telle rage, une telle révolte, et lui fait manifester une telle haine à la femme qui en fut l'auteur, que celle-ci comprend soudain et disparaît. Des cousins l'emmèneront en Amérique. Jean ne la reverra pas. En est-il soulagé ? D'abord pas complètement. Le temps fera-t-il qu'ayant recouvré son indépendance il n'en ait plus aucun regret ? A nous de l'imaginer.

Le Lierre est un de ces ouvrages, comme il n'en paraît pas tous les ans en littérature. Leur époque y est moins attentive que ne le sera la postérité. Leur hauteur demande du recul pour être appréciée. Mais déjà les contemporains qui ont des lettres en reconnaissent et en admirent l'exception.

André DELACOUR.

Emile MIREAUX, de l'Institut : *La vie quotidienne au temps d'Homère*
Paris, 1955, éd. Hachette, 1 vol.

Ce « Temps d'Homère » dont le savant auteur des « Poèmes homériques et l'Histoire grecque » et de la « Reine Bérénice » — si différente de son image racinienne, nous brosse le tableau dans la Collection de « La Vie quotidienne », c'est la période à cheval sur les VIII^e et VII^e siècles avant J.-C., dont la fondation de la huitième Troie marque à peu près le centre, en 700. L'épopée grecque prend naissance, les antiques royautés religieuses et patriarcales disparaissent, l'expansion hellénique s'étend sur la Méditerranée et des classes nouvelles surgissent sur la métropole, dont sortirent les démocraties de l'Hellade, mères des nôtres.

En ce temps qui nous apparaît légendaire, quelle était la vie de chaque jour ? Pour nous renseigner, il ne fallait rien de moins que la prodigieuse érudition de M. Emile Mireaux.

A l'époque où Homère concevait la Terre comme un immense disque plat, les Grecs vivaient dans une perpétuelle intimité avec les dieux qui, du haut de la voûte céleste, étaient des témoins à qui nul de leurs gestes, nulle de leurs pensées n'échappait. Les divinités étaient présentes à toutes les heures de leur existence, les avertissaient et les commandaient. Soumis à cette toute-puissance, comment le seigneur menait-il son train de vie dans son manoir ? Quels étaient ses plaisirs et ses goûts ? Comment voyageait-il ? Mais M. Emile Mireaux ne se préoccupe pas seulement de l'aristocratie grecque ; il nous fait pénétrer dans les intérieurs modestes, chez l'artisan et le paysan, chez le soldat et le pêcheur de la côte. Les us et les coutumes, les traditions, les mœurs, les cérémonies publiques et privées, les manifestations de la vie sociale, il nous les décrit, documents à l'appui, avec une force d'évocation, une précision, un mouvement, une couleur, qui donnent à ce livre, à la fois savant et clair, l'accent même et le frémissement d'une vie ressuscitée par-delà vingt huit siècles.

(Extrait de « Biblio », No 3, mars 1955)

Jacques SOUSTELLE : *La vie quotidienne des Aztèques à la veille de la conquête espagnole.*

Paris, 1955, éd. Hachette, 1 vol.

Dans une importante introduction, Jacques Soustelle précise qu'il s'est proposé de décrire la vie quotidienne des Aztèques, à la veille de la conquête espagnole, — très exactement en 1507 où fut célébrée pour la dernière fois la fête de la « ligature des années », douze ans avant le débarquement de Fernand Cortès. Il estime, en effet, qu'outre les résul-

tats de la recherche archéologique, la documentation écrite est assez abondante pour permettre (dans un Empire qui était « une mosaïque de cités », mais où les produits de toutes les provinces affluaient vers la capitale), de brosser aujourd'hui un panorama de la vie urbaine à Mexico-Tenochtitlan. Et, de fait, quand on lit le premier et le quatrième chapitres de son livre, on a vraiment l'impression de visiter la cité lacustre avec son temple double, son palais impérial et ses marchés, puis d'y vivre une journée entière, accompagnant les diverses sortes d'habitants dans leurs différentes occupations. Assurés de la compétence de notre guide, nous pouvons franchement goûter son art de reconstruteur.

Comme il convenait à un profane, j'ai d'abord signalé ces deux chapitres pour leur séduisant pittoresque. Mais je n'ai pas trouvé moins passionnants ceux que Jacques Soustelle a consacrés à l'organisation sociale, à la religion, aux cérémonies privées ou publiques et à la guerre. Je crois que nous serons nombreux à le remercier de nous avoir exposé avec une telle clarté comment les *Mexica*, en moins de deux siècles, dans un paysage d'îlots, de bancs de sable et de marécages, ont créé une agglomération de plus d'un million d'êtres et sont passés d'une démocratie tribale à une monarchie aristocratique et impérialiste. De même, réussit-il constamment à nous rendre sensibles les mouvements de cet organisme complexe qui était encore en pleine évolution, au début du XVI^e siècle. Et nous en comprenons mieux comment l'unité était cimentée par des croyances religieuses selon lesquelles le sacrifice des dieux avait prélué aux sacrifices humains et qui commandaient un « pessimisme actif » comme l'unique riposte à « l'assaut perpétuel du néant ». Jusque dans les deux systèmes de l'éducation obligatoire. Jacques Soustelle discerne l'opposition entre les dieux Quetzalcoatl et Texcatilpoca.

On ne l'écoute pas avec un moindre intérêt lorsqu'il explique que la guerre mexicaine, sous ses deux aspects, sacré ou politique, était « toujours enfermée dans un réseau de conventions ». Leur défaite finale n'est pas due seulement à l'infériorité de leur armement, mais à ce qu'ils n'étaient pas préparés pour la guerre « totale » que leur firent les Espagnols. Il serait donc suprêmement injuste de réduire ce conflit à un heurt entre des barbares et des civilisés. Ayant produit, au cours de son livre, tant de preuves que les Aztèques étaient, eux aussi, des civilisés, Jacques Soustelle conclut ainsi : « Leur culture, si soudainement anéantie, est une de celles que l'humanité peut s'enorgueillir d'avoir créées ». Il en persuadera certainement tous les lecteurs de cet ouvrage où la lucidité de l'historien s'allie au respect d'une grande création humaine.

(Extrait de « Livres Choisis », No 7, mai 1955)

LE GENTIL (Georges) : *Découverte du monde.*

Préface de Ch.-A. Julien — P., P U F 1954 — 22,5 x 14, VIII-291 p.,
9 cartes, dont 8 h.-t., couv. ill. (Coll. « Pays d'outre-mer »
6e série : Peuples et civilisations d'outre-mer, 3) — 900 fr.

Le regretté Georges Le Gentil nous a laissé ce précieux livre posthume, qui comble une grave lacune de notre bibliographie historique ; nous n'avions, en effet, jusqu'ici aucun travail d'ensemble en français, à l'exception de l'utile traduction de l'ouvrage de Baker parue en 1949, qui nous permet de mettre au point les travaux déjà anciens publiés au XIXe siècle sur la découverte de la terre. Bien que l'auteur, qui occupa pendant plus de trente ans la chaire de langue et littérature portugaise de la Sorbonne, connût particulièrement bien toute la bibliographie concernant les voyages d'exploration des Portugais et des Espagnols, il nous donne ici un livre bien équilibré dans lequel la part de chaque nation dans ce grand effort de découverte reçoit sa part légitime, et où aucun continent n'est sacrifié dans ce bilan qu'il dresse de l'enrichissement de notre connaissance de toutes les parties du globe. Son ouvrage est un excellent précis, sûr et solide ; une riche bibliographie en fait un instrument de travail indispensable.

(Extrait du Bulletin « Coût du Livre Fr. » No 110, février 1955)

Louis CARL et Joseph PETIT : *La Ville de Sel.*

Paris, éd. Julliard, 1955, 1 vol.

D'une première mission au Hoggar, en 1946, Louis Carl et Joseph Petit, qui s'étaient connus dans le petit poste de brousse cambodgien de Kralanh et qu'avait liés la même passion de l'ethnographie, nous avaient rapporté un livre de grand intérêt archéologique et ethnologique, *Tefedest*. Il y a deux ans, une seconde expédition leur a permis de compléter leurs travaux. Du Hoggar au Tibesti, il nous entraînent ici sur la route du Tchad et nous font témoins d'une découverte sensationnelle : dans l'antique oasis du Ténéré, celle d'une ville entièrement bâtie en blocs de sel. Les rezzous des Touareg n'en ont laissé que de mornes ruines, où pourtant la vie s'accroche encore. Louis Carl et son compagnon ont eu la bonne fortune de recueillir, des lèvres mêmes du dernier survivant de l'ultime tragédie, le récit du drame qui a transformé la « Ville de Sel » en l'un des lieux les plus lugubres du Sahara. Mais ce ne fut pas là leur seule découverte ; ils ont pu, aussi, observer de près la tribu des Ounias et pénétrer dans un clan d'origine mystérieuse, jusqu'ici hermétiquement clos, celui des Haddates tout ensemble forgerons et troubadours. Ce document africain est une contribution de grand prix.

(Extrait de « Biblio », No 2, février 1955)

LAVACHERY (Henri) : *Statuaire de l'Afrique Noire*
Neuchâtel, La Baconnière, 1954 — 18 x 13,5, 159 p., 28 fig., 5 pl. h.-t.,
couv. ill. (Coll. « Observation et synthèse »). 540 fr.

Comme le dit très bien l'auteur, « la statuaire noire n'est plus seulement un jeu d'esthètes ou d'artisans en quête d'arguments pour un art nouveau, elle est entrée résolument dans la sphère de la recherche scientifique ». Et c'est un livre fort savant que celui qu'il lui consacre et dans lequel, après avoir brièvement retracé l'histoire de l'Afrique noire et tiré parti des découvertes archéologiques qui, depuis une vingtaine d'années, ont entièrement bouleversé notre connaissance de l'art des Noirs, il s'applique à dégager les grandes écoles entre lesquelles se partage leur statuaire : l'Ecole soudanaise, l'Ecole atlantique, l'Ecole bantoue orientale. Quelques photographies et d'assez nombreux croquis aident le lecteur à se reconnaître dans le dédale de ces écoles.

(Extrait du Bulletin « Coût du Livre Fr. » No 110, février 1955)

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

MAITRES AGOUE ET ABOLOME

que je dédie à Raoul Nelson

par Franck Claude

Ce matin-là, nos hommes partirent tôt pour la pêche. Une brise fraîche accélérât la marche des barques. La veille, ils avaient réparé filets, cordages, avirons car « Abolome » (dieu de la mythologie haïtienne) était apparu aux pêcheurs. Il avait pris la forme d'un énorme requin. A « Luly » (petit centre rural), la population se réjouissait. On chantait des airs en l'honneur d'« Abolome ». Tout le monde vantait sa générosité, sa bonté car chacun avait la certitude que cette pêche allait être abondante, aussi abondante que celle dont parle l'Évangile.

Ce matin-là, la nature était belle, tellement belle, tellement souriante qu'on aurait pu croire qu'elle était disposée à garder cette physionomie qui donne tant d'espérance, tant d'enthousiasme aux pêcheurs.

Des femmes, durant la plus grande partie de la journée, ne parlaient que d'« Abolome ». Elles disaient qu'il connaît tous les enfants de la région et n'a d'autre désir que celui de les protéger. Selon elles, quand ces petits êtres intrépides, passionnés pour la natation, s'aventurent très loin dans la mer, le « loa poisson » (Abolome) dès qu'il remarque qu'ils sont en danger, vient à leur secours et secoue la tête, la queue sur leurs épaules. Aussi l'ont-elles surnommé « le pilote des jeunes ».

« Maître Agoué » (dieu de la mer) qui écoutait attentivement les propos de ces gaillardes appela « Abolome », son jeune frère et lui parla ainsi : « Votre popularité m'inquiète, j'ai décidé de vous garder en prison durant trois mois ».

— Vous n'y parviendrez pas !...

— Eh bien j'infligerai à vos pêcheurs une punition exemplaire, « ya tellement saisis que yo pas pé connin avec qui main pou yo quimbé zavirons ». (Ils seront tellement surpris qu'ils ne sauront plus avec quelle main tenir les avirons)

— Et après !...

— Ne m'irritez pas.

— Egoïste !...

— Intrigant !

— Malveillant.

— « Tende soucoussé moin » !... (Vous allez voir)

Cette après-midi-là, montés sur des barques remplies de « tazas, viyanos, bousses, lune, paroquets » (nos variétés de poissons), entassés les uns sur les autres, nos pêcheurs s'apprêtaient à regagner le rivage avec le cœur débordant de joie quand brusquement le ciel s'assombrit. Ils jugeaient que ce n'était rien de grave. Ils riaient, blaguaient, chantaient :

« Agoué pas connin moune » *Agoué ne connaît personne*

« Abolome connin toute moune » *Abolome apprécie tout le monde.*

Les poissons eux étaient inquiets, très inquiets. Ils savaient que des bouchères qui ont toujours leur couteau bien aiguisé, des « gannelles » (ustensile en bois) pleins de sel, de citrons, attendaient leur arrivée uniquement pour crever leurs yeux, saler leurs corps. Ils se recueillirent donc un instant et dirent : « adieu à la vie, adieu à la mer, adieu à « Maître Agoué ».— Ce geste plut à ce dernier.

Nos braves marins n'étaient pas trop éloignés de la côte quand un vent terrible se mit à siffler. La mer devenait houleuse et à certain moment on aurait dit que les barques allaient s'engloutir.

En présence de ce déchaînement des forces de la nature, les femmes de ces vaillants pêcheurs suppliaient « Maître Agoué » de se calmer mais plus elles l'invoquaient, plus la mer devenait furieuse.

D'une part, ces hommes surpris par la tempête faisaient toute une série de manœuvres rapides, désespérées.— D'autre part, les bouchères qui attendaient impatiemment les poissons se mettaient à prier Abolome. Finalement le vent qui depuis un quart d'heure sifflait avec rage, diminua en intensité puis cessa. Nos pêcheurs qui venaient de vivre des minutes si angoissantes purent enfin regagner le rivage avec de l'effroi au cœur. Ils maudirent « Maître Agoué » et remercièrent « Abolome » :

Sans ce bon « loa-poisson »

« Agoué » nous aurait dans sa prison

Si riche en décors funèbres

Et où tout respire ténèbres.

GABRIEL IMBERT

ET LE THEATRE HAITIEN (*)

par Edouard G. Dupont

Le 15 juillet 1949, arrivait en Haïti Monsieur Gabriel Imbert que la Presse de Port-au-Prince présentait au pays comme un homme de théâtre en qui les plus légitimes espoirs pouvaient être placés, pour l'avancement de l'art dramatique haïtien.

Ses titres, nombreux et enviés, avaient immédiatement retenu l'attention de tous, et plus particulièrement celle d'un homme que l'on ne cessera jamais de regretter, d'un homme dont le dévouement et l'amour pour le théâtre occupaient toutes les pensées, et qui faisait continuellement des projets souvent fabuleux, pour notre art théâtral : Charles de Catalogne.

Le fondateur et animateur de la Société Nationale d'Art Dramatique avait tout de suite compris tout le bien qu'il pouvait résulter pour le théâtre haïtien, de la collaboration précieuse de l'étranger qui nous arrivait avec son talent, ses titres, son métier, et aussi avec son amour pour le pays ; un amour véritable et nullement conventionnel.

L'intérêt que M. Imbert a toujours manifesté pour tout ce qui est haïtien (garantie de l'excellent travail qu'il allait sans tarder entreprendre dans notre monde artistique) ne date pas du jour où il posait le pied sur notre sol hospitalier. Cet intérêt sans doute accru, a commencé alors que rien encore ne laissait prévoir à M. Imbert qu'un jour il lui serait donné l'occasion de voir notre pays.

Cet homme de théâtre apprit à nous aimer avant de nous avoir vus. Son enthousiasme pour Haïti remonte à l'époque où dans son pays, il entreprenait une vaste campagne de presse, dont les échos nous étaient parvenus, en faveur de cette lointaine République antillaise dont l'histoire glorieuse entre toutes, dont la culture l'avaient séduit, et dont la langue est aussi la sienne.

Sitôt son arrivée en Haïti avec sa femme et son fils, tous deux, artistes en céramique, M. Imbert, par une heureuse décision de Charles de Catalogne, devenait metteur en scène attitré de la Société Nationale d'Art Dramatique. Et, du coup, c'est, pendant les jours fastes du Bicentenaire de Port-au-Prince, la série continue des succès que lui doit la S.N.A.D. C'est sa mise en scène du « Lieutenant Pérédeau » de Joseph Renaud, de l'« Andromaque » de Racine, de l'« Oedipe-Aveugle-

(*) Nous reproduisons ici un article publié dans le quotidien « Le National » du 4 janvier 1955.

Roi », dont il est aussi l'auteur, et de toutes les autres pièces du répertoire étranger, classique et moderne, comme aussi de nombreuses productions locales.

Heureuse de tant de réalisations pour le progrès considérable dont il a pu faire bénéficier notre théâtre, et voulant profiter davantage encore des nombreuses qualités de l'homme autant que des talents de l'artiste, la Société Nationale d'Art Dramatique a pu obtenir de M. Imbert qu'il assume non seulement la mise en scène, mais aussi la tâche de Conseiller technique.

Et le théâtre se fait chez nous avec plus de méthode. Notre pays, privé encore (plus pour longtemps heureusement) d'une école dramatique, nos acteurs jouaient avant d'avoir appris l'art de la scène. Ils n'avaient à leur disposition que leur talent plus ou moins ignoré, plus ou moins discuté, mais certainement brut, et aussi leur bonne volonté. Rares ceux-là dont la diction, par un don spécial était reconnue bonne. D'une façon générale, nous ne savions pas respirer, nous asseoir, nous tenir en scène. Tant de lacunes, si elles rendaient plus élogieuses les interprétations, n'étaient pas pour faire progresser le théâtre, et les trop rares acteurs qui échappaient à ces reproches ne suffiraient jamais à faire à eux seuls, le théâtre haïtien.

En très peu de temps, un pas de géant a été fait.

Des cours de diction et d'interprétation dramatique sont assurés par M. Imbert à l'Institut Français d'Haïti sous les auspices de la S. N. A. D., ce qui d'ailleurs n'empêche pas le professeur de s'acquitter de ses nombreuses autres occupations artistiques, telles que mise en scène dans toutes les ramifications (psychologique, plastique, de plantation, d'éclairage, etc...), maquette et exécution des décors. Et quand on pense que des groupements dramatiques, permanents ou occasionnels font appel à lui, c'est s'imaginer un peu l'énergie qu'il dépense chez nous pour les passionnés du théâtre.

Est-il besoin de mentionner dans ces lignes dont la seule prétention est d'exprimer une reconnaissance à la fois personnelle et générale que tant de sciences nous sont dispensées généreusement ? La présence de cet homme de théâtre authentique dans le mouvement dramatique haïtien et particulièrement à la S. N. A. D. est une gracieuseté du sort, un don de la providence. A sa technique qu'il tient de son ancien professeur, plus tard son collaborateur, Albert Darmont, à son expérience personnelle, enrichie de celle de Pierre Aldebert et d'autres sommités du théâtre français, Monsieur Imbert joint un moral à toute épreuve qui transforme chez les autres, plus d'une inquiétude plus d'un découragement en un sourire plein d'allant. Voilà en grande partie, ce qui explique les nombreuses tournées de la S. N. A. D. en province, voilà aussi ce qui permet à cette Société d'aborder avec une confiance accrue, les pièces difficiles du répertoire classique et moderne et voilà aussi

comment elle peut, chaque année, former un plus grand nombre d'acteurs hier tout à fait inconnus, et qui assurent avec bonheur, la relève de demain, pour la pérennité de l'art théâtral haïtien.

Comment s'étonner dès lors que de partout à la fois on sollicite les conseils et réclame la mise en scène de l'homme jusqu'ici le plus qualifié en Haïti, en matière de théâtre ?..

Ancien Secrétaire Général et Directeur de théâtre en plein air (Théâtre Antique de la Nature à Champigny), critique d'Art, lauréat de l'Académie française pour l'ensemble de son œuvre théâtrale, dont plusieurs pièces ont été interprétées par des artistes de la Maison de Molière, sa modestie est aussi muette et retirée que son talent est grand et divers.

Voilà certes des lignes bien trop brèves pour tout dire de cet artiste de grande classe à qui le théâtre haïtien doit déjà énormément, et qui fait croître sans cesse une créance impossible à solder jamais. Et d'ailleurs, a-t-il seulement désiré commercialiser ses connaissances ? Il lui répugne d'y penser. La satisfaction personnelle qu'il éprouve à faire progresser ses élèves reconnaissants, à travailler pour le développement du théâtre dans un pays où naturellement il s'est fait de si solides amitiés qu'il se considère lui-même un peu haïtien, voilà les mensualités dont il se contente non pas sans un certain manque d'esprit pratique. Sa gloire, dont il ne s'énorgueillit pas assez est d'avoir donné à l'art dramatique de chez nous sa gloire à lui, de pouvoir s'exhiber honorablement en présence d'artistes étrangers infiniment plus favorisés que nous ; c'est aussi d'avoir imprimé à notre mouvement théâtral un esprit de méthode qui facilite l'acquisition du « métier ».

Et maintenant que nous avons dit un peu plus qu'on ne savait déjà, nous nous empressons de nous faire pardonner cette offense à la modestie.

Il est bien naturel d'ailleurs de faire mieux connaître ceux qui nous aiment, on ne pourra que mieux aussi essayer de leur témoigner une reconnaissance qui paraîtra alors dans toute sa légitimité.

CHRONIQUE

CONFÉRENCES A PORT-AU-PRINCE

Voici la liste des conférences constituant le 3^e cycle des « mardis » de l'Institut Français pour l'année universitaire 1954-55 :

Mardi 26 avril.—M. Pierre Brouillet, Délégué scientifique des laboratoires Spécia-Rhône Poulenc :

« Le cinéma au service de la médecine : étapes d'une découverte récente. »

Mardi 3 mai.— M. Robert Lacombe, Inspecteur de la Banque de France, Membre de la Mission Universitaire Française :

« Sur la terre comme au ciel : l'expérience économique des Jésuites au Paraguay. »

Mardi 10 mai.— M. Fabien Péret, expert des Nations Unies :
« Humanisme et technique. »

FILMS DOCUMENTAIRES

Mardi 26 avril : « Aperçus physiologiques sur l'anesthésie potentialisée, l'hibernation artificielle, la neuroplégie. »

« La nouvelle Faculté de Médecine de Paris. »

« La leucose aiguë. »

Mardi 3 mai : « Les Gisants ».

Mardi 10 mai : « Performances françaises ».

*
* *

Avant de donner la parole à M. Pierre Brouillet, M. Simon Lando s'est exprimé en ces termes :

« Depuis quelques jours un jeune Français a fait son apparition dans les milieux médicaux de Port-au-Prince. Il a rencontré le meilleur accueil : celui qui est immanquablement réservé à nos compatriotes pour peu qu'ils représentent valablement nos lettres, nos sciences, nos arts, nos techniques.

Un jeune Français ai-je dit. J'aurais dû ajouter : séduisant. Quant à sa jeunesse, elle semble très grande, quand on mesure ses responsabilités et ses titres. M. Pierre Brouillet n'a, en effet, que trente-deux

ans ; encore trouve-t-il moyen d'en paraître au moins sept de moins.

Diplômé de la Faculté de Pharmacie de Paris, il est, en outre, titulaire d'autres parchemins acquis près des Facultés de Médecine et de Sciences et qui le qualifient tout spécialement pour comprendre et accomplir le travail de ces laboratoires que ses films vont évoquer dans quelques instants. Notre science et notre industrie pharmaceutiques ne sauraient se donner un ambassadeur plus charmant et plus persuasif. Le passeport de service que la recommandation de notre Direction des Relations Culturelles lui a obtenu n'est certes pas le résultat d'une usurpation. C'est une simple justice. Du reste, en dehors de cette marque d'attention, M. Pierre Brouillet ne doit rien à nos pouvoirs publics. Causerie, bandes cinématographiques, amabilité, compétence, modestie et générosité : tout cela est son fait ou celui de la grande Maison qui le délègue. A tous points de vue nous sommes tous chez lui ce soir.

Pour prix de notre coopération présente et future, il récoltera, en abondante moisson, non seulement la reconnaissance de la Mission Universitaire Française, mais celle — non moins sincère — des étudiants, des professeurs, des spécialistes et du corps médical haïtiens.»

Le délégué scientifique des Etablissements Spécia-Rhône Poulenc s'est modestement défendu de faire œuvre de conférenciers. Son bref exposé, qu'il présenta comme une simple introduction aux films qui devaient le suivre, n'en fut pas moins riche de précieux enseignements pour un public où l'on remarquait, parmi quelque trois cents profanes, les plus notables représentants de la science médicale haïtienne.

*

* *

M. Robert Lacombe fit d'abord l'analyse de la pièce à laquelle il avait emprunté le titre de sa conférence et qui a récemment attiré l'attention du grand public sur l'expérience des Jésuites au Paraguay. Après avoir souligné les mérites et les faiblesses de cette œuvre il entreprit d'esquisser à grands traits les événements qui l'ont inspirée. Il nous conta la naissance et le prodigieux développement des « réductions », ces sociétés d'Indiens Guaranis auxquelles les Religieux de la Compagnie de Jésus apportèrent, outre la foi chrétienne, les principes d'une organisation démocratique et les moyens de bâtir une économie prospère. Puis ce fut le pathétique récit des guerres qui causèrent la ruine de cet Etat modèle. En dépit de sa fin tragique cette expérience ne s'est pas soldée par un échec puisqu'elle a démontré que l'esclavage n'est pas une fatalité économique. Telle fut la conclusion de cette attachante causerie qui suscita le plus vif intérêt parmi une assistance exceptionnellement nombreuse.

*

* *

De la présentation de M. Fabien Péret par le Directeur de l'Institut Français nous extrayons le passage suivant :

« Fils d'hôtelier, Fabien Péret est un symbole de cette pérennité professionnelle dont de nombreuses familles françaises donnent l'exemple. Né dans une de nos plus belles régions touristiques, à mille mètres d'altitude, ce Pyrénéen eut l'enfance bercée par le murmure du Gave de Cauterets. La nécessité des études l'arrache à ce cadre bucolique. Il s'inscrit en 1913, à Paris, à l'Ecole Supérieure de Commerce et d'Industrie, mais il est mobilisé, en 1915, avant de conquérir son diplôme. Fait prisonnier, il est le compagnon d'infortune d'un jeune avocat du nom de Pierre Gerlier. Celui-ci, entré en religion, devient le Cardinal-Archevêque de Lyon, primat des Gaules.

La paix ramène en 1919 Fabien Péret à Paris et notamment à l'Ecole de l'Avenue de la République où il obtient cette fois son parchemin.

Après un stage en Angleterre, Londres et Folkestone — le voilà nommé sous-directeur du Cosmopolitan-Palace de Contrexéville, célèbre ville d'eau de l'Est de la France. Il gère un temps le Savoy-Hotel de Beaulieu sur Mer (Côte d'Azur), puis ce sont ses premiers contacts avec l'enseignement professionnel officiel : en 1923-24, il procède à la création de l'Ecole-Hôtel de Brive-la-Gaillade. Il dirige ensuite, pendant sept ans (1925-1932) l'Ecole-Hôtel de Grenoble, centre touristique primordial des Alpes Françaises. A l'issue de ce long séjour en Dauphiné, il se fixe à Nice. C'est là qu'est encore aujourd'hui son port d'attache. Nice, vous le savez, est un des hauts-lieux touristiques du Monde. Son Ecole Hôtelière, placée sous le contrôle de l'Etat, compte parmi ses fonctionnaires enseignants notre expert.

Un restaurant modèle y est adjoint où il est arrivé à M. Fabien Péret d'accueillir et de s'être attaché par l'amitié des personnages tels que le Prince de Galles, le Duc de Connaught, Gabriel Hanotaux, Maurice Maeterlinck, Jules Romains, Paul Valéry, Robert Kemp. Nul ne s'étonne donc que la bibliothèque de notre ami soit riche en exemplaires rares et dédicacés de ces auteurs.

Ce Pyrénéen aux yeux clairs, au front socratique et à la puissante carrure, a exploré, pratiqué et approfondi tous les métiers composant la famille professionnelle de l'hôtellerie. Grâce à une insatiable curiosité d'esprit alliée à un goût sûr, il a élaboré, tout au long de ses emplois et de ses pérégrinations, une philosophie. C'est de ces grandes et rares qualités que témoignera la causerie de ce soir. Elles font de M. Péret un technicien humaniste ou un humaniste technicien qui vit, sent et pense harmonieusement, soit qu'il pense avec ses mains (selon un titre de Denis de Rougemont que j'ai déjà cité), soit qu'il pense tout court.

Sa mission en Haïti, sous le patronage des Nations Unies, a fait de lui un expert.

A subir le charme de sa conversation qui unit la finesse du Méditerranéen à la précision du Nordique, on trouve que magicien en art de vivre serait un mot plus juste.»

M. Fabien Péret a su renouveler agréablement une question aujourd'hui assez rebattue. Dissimulant sous une souriante bonhomie une érudition vraiment encyclopédique il nous offrit en sa personne un excellent exemple de cette alliance de la technique et de l'humanisme dont son exposé tendait à démontrer la nécessité.

CONFERENCES EN PROVINCE

A Saint-Marc

M. Roland Devauges, Membre de la Mission Universitaire Française s'est rendu à St Marc le 25 mai, il y a fait au Cinéma Moderne une causerie sur « le rôle des sciences sociales dans le monde moderne ».

Cette manifestation était placée sous le patronage du Préfet de l'arrondissement, M. Emile Paultre, et sous la présidence de M. Stephen Léonard, Magistrat Communal.

A l'Arcahaie

Invité par le Conseil communal de la « cité du drapeau », et par M. Raymond Roy, député de la circonscription, M. Simon Lando a prononcé le dimanche 12 juin une conférence intitulée : « Une soirée parisienne ».

Présenté par M. Pradel Pompilus, Directeur de l'Ecole Normale Supérieure, qui est originaire de l'Arcahaie, le Directeur de notre Institut a reçu l'accueil le plus chaleureux d'un public évalué à environ deux cents personnes.

Au Cap-Haïtien

Deux autres membres de la Mission Universitaire Française, MM. Adrien Martin et Robert Lacombe ont été conviés au Cap-Haïtien par l'Alliance Française de cette ville. Le premier a traité, sous le titre « Ne tirez pas sur le puriste » des dangers qui menacent le français d'aujourd'hui (samedi 25 juin) et le second a prononcé une conférence intitulée « Sur la terre comme au ciel », consacrée à l'expérience économique des Jésuites au Paraguay. (dimanche 26 juin)

EXPOSITIONS

Jean Giraudoux

Du 16 mai au 15 juin, l'Institut Français a présenté dans son hall une exposition consacrée à Jean Giraudoux comportant une douzaine de panneaux de reproductions photographiques et environ vingt-cinq ouvrages de l'illustre écrivain.

ARMAND COLIN

A la même date d'autres vitrines offraient un choix très riche des livres sortis des presses de la maison Armand Colin : cent cinquante volumes environ, ouvrages scientifiques et livres pour enfants et adolescents. Le vernissage de cette double exposition a eu lieu le 16 mai sous la présidence effective de LL. EE. MM. Léon Laleau, Ministre de l'Education Nationale et Roger de Bercegol, Ambassadeur de France.

HACHETTE, FAYARD, GALLIMARD, GRASSET

L'exposition d'une riche collection d'ouvrages de ces quatre grands éditeurs parisiens a été inaugurée par S. E. M. Léon Laleau le 18 juin, elle est restée ouverte au public jusqu'à la fin de l'année scolaire. Elle comportait plus de quatre cents volumes : manuels scolaires, ouvrages de littérature générale et livres pour la jeunesse.

PAUL SAVAIN

Du 20 juin au 5 juillet le hall de l'Institut Français a été le cadre d'une exposition des dernières toiles du jeune peintre haïtien Paul Savain junior.

A L'AUDITORIUM

La Section des Spectacles classiques et culturels de l'Institut Français a donné trois représentations au cours de ces deux derniers mois : « Horace » de Corneille, le 30 avril et « Andromaque » de Racine, les 11 et 16 juin. Elle a en outre prêté son concours et sa scène au Cercle des Etudiants qui, le 15 et le 21 mai a présenté dans notre auditorium « Ruy Blas » de Victor Hugo.

C'est encore la grande salle de notre Institut que l'Ecole Nationale de Musique a choisie pour offrir le récital de clôture de sa saison 1954-55, le jeudi 2 juin en soirée. Le violoniste chilien Jorge Arellano, premier prix du Conservatoire de Paris et notre compatriote Madame Henri Borno, pianiste y ont remporté un très vif succès devant une salle comble.

Enfin, comme par le passé, l'Institut Français a prêté gracieusement son auditorium à diverses manifestations charitables de même qu'à plusieurs lycées et collèges de la capitale qui y ont donné leur fête de fin d'année.

SEMAINE DU TRAVAIL

Du 7 au 14 mai les autorités haïtiennes ont organisé une « Semaine du Travail ». S. E. M. Roger Dorsinville, Ministre du Travail a demandé à M. Roland Devauges, membre de la Mission Universitaire Française de prononcer une causerie à la séance de clôture de cette série de mani-

festations. M. Devauges a fait un exposé sur le thème : « L'enquête sociale et les problèmes du travail ».

ASSEMBLEE DE L'UNION DES CHIMISTES ET NATURALISTES

L'Union des chimistes et naturalistes d'Haïti a tenu le 4 juin son assemblée générale pour l'année 1955. Cette réunion a eu lieu au laboratoire de l'Institut Français qui est le siège social de l'Association. Avant de traiter les points figurant à l'ordre du jour, les membres ont entendu une causerie de M. Félix Pierre-Louis, chef de section au Ministère de l'Agriculture, intitulée : « Promenade à travers la pathologie végétale ». Cet exposé a été suivi de la projection d'un film documentaire prêté par notre Institut : « Bourgeons et feuilles ».

SEANCE DE FILMS SCIENTIFIQUES

Mardi 7 juin à 8 heures du soir l'Institut Français a organisé une grande séance de projection de films scientifiques. Outre trois bandes de microcinématographie réalisées par les Professeurs Comandon et de Fombrune de l'Institut Pasteur, le programme comportait le grand film de l'illustre biologiste Jean Rostand : « Aux frontières de l'homme » et un documentaire sur « Les volcans ».

RECEPTION EN L'HONNEUR DES COLLABORATEURS DE « CONJUNCTION »

En cette fin d'année scolaire notre revue a tenu à témoigner sa gratitude à tous ceux, Haïtiens, Français ou étrangers, qui depuis près de dix ans lui ont apporté leur précieuse collaboration. Nous avons donc convié nos amis à se joindre à nous le samedi 18 juin de 5 à 7 heures pour une réception intime autour de S. E. M. Léon Laleau, Ministre de l'Education Nationale et de M. Simon Lando, Directeur de l'Institut Français. Nous avons été très touchés de l'empressement qu'ont mis à répondre à notre invitation tous ceux qui n'étaient pas alors trop éloignés de Port-au-Prince. Une cinquantaine de personnes, écrivains, érudits, universitaires et journalistes nous ont aussi apporté un témoignage de sympathie qui constitue pour nous le plus précieux des encouragements.

Autour du buffet préparé par les soins de Madame Simon Lando dans notre bibliothèque, fructueux échanges de vues et conversations amicales se sont prolongés bien au-delà de l'heure prévue.

DISTRIBUTION DES PRIX DU COURS D'ART DRAMATIQUE

Mardi 21 juin a eu lieu la distribution des prix du Cours d'Art Dramatique de l'Institut Français, sous la présidence de M. Simon Lando et en présence de M. Edouard Dupont, directeur de la Société Nationale d'Art Dramatique.

Dans une atmosphère des plus cordiales, devant un public de choix où l'on reconnaissait d'éminentes personnalités du Département de l'Education Nationale, chacun des jeunes artistes se fit applaudir dans une scène classique ou moderne.

Les lauréats — Mlle Denise Lallemand (prix de diction et de tragédie), Mlle Denise Saurel (prix d'interprétation tragique), M. Fritz Cantave (accessit d'art dramatique), M. Roland Dorsainvil (prix de Comédie), M. Jean-Claude Garcia (prix de tragédie), M. Carlo Résil (prix de Composition dramatique) avaient eu la délicate pensée d'organiser pour leur professeur, M. Gabriel Imbert, une affectueuse manifestation. Qu'ils en soient remerciés et félicités.

M. Camille Large, Inspecteur de l'Education Nationale, clôtura cette réunion par une chaleureuse allocution dans laquelle il assura les élèves du Cours d'Art Dramatique de sa bienveillante sollicitude et l'Institut Français du haut intérêt que le Département de l'Education Nationale porte à l'œuvre culturelle poursuivie par la Mission Universitaire.

PREPARATION DE L'EXPOSITION INAUGURALE DU MUSEE DU CAP-HAITIEN

Désireux de doter la ville du Cap-Haïtien d'un musée digne de son glorieux passé, le Gouvernement a constitué une commission chargée d'organiser une exposition inaugurale qui doit ouvrir ses portes dans les premiers jours de juillet. A trois personnalités haïtiennes, MM. Geo Ramponneau, Directeur du Musée des Beaux-Arts, Ernst Trouillot, Secrétaire Général de la Société des Amis du Roi Christophe, et Gérard M. Laurent, collectionneur et historien, M. Simon Lando a été prié d'apporter une aide que sa profonde connaissance de l'histoire de Saint-Domingue devait rendre particulièrement précieuse. C'est sans doute au succès de l'Exposition Toussaint-Louverture, réalisée lors des fêtes du Tricinquenaire que le Directeur de notre Institut doit cette nouvelle marque de confiance des autorités haïtiennes.

DEPART DE M. L'AMBASSADEUR DE FRANCE

S. E. M. l'Ambassadeur de France et Madame Roger de Bercegol ont quitté Port-au-Prince par avion mardi 14 juin à midi à destination de la France où ils se rendent en congé.

Au Représentant de notre pays et à la première dame française en Haïti « Conjonction » présente ses vœux respectueux d'agréables vacances.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

La Ligue Universelle du Bien Public de France a décerné à M. Philippe Cantave, ancien Consul Général d'Haïti au Canada la cravate de

Commandeur de l'Ordre International du Bien Public. Elle a d'autre part attribué la rosette d'Officier de ce même Ordre à MM. Franck Legendre, Directeur de la Loterie de l'Etat Haïtien et au Dr Henri Domond, cardiologue, Professeur à la Faculté de Médecine d'Haïti. La remise des insignes à ces trois éminentes personnalités a eu lieu le 20 mai au grand amphithéâtre de la Sorbone.

M. Kurt Fisher, archéologue et collectionneur bien connu de Port-au-Prince a été nommé Officier d'Académie par le Ministre français de l'Education Nationale. Le 21 juin un groupe d'amis lui a remis les palmes au cours d'une réunion intime en la résidence du Directeur de notre Institut.

« Conjonction » adresse ses sincères félicitations aux bénéficiaires de ces justes distinctions.

A L'ALLIANCE FRANÇAISE DE PORT-AU-PRINCE

Prix littéraire

Par décision unanime du jury, le prix littéraire de 500 dollars de l'Alliance Française a été partagé cette année entre MM. Jean Fouchard pour son histoire du « Théâtre à Saint-Domingue » et Leslie Manigat pour son étude sur « La naissance d'Haïti à la vie internationale ».

Les prix ont été remis aux lauréats le 31 mai au cours d'une brillante réception offerte en leur résidence par le Président de l'Alliance et Madame Robert Nadal.

Concours interscolaire

Reprenant une tradition interrompue depuis plusieurs années l'« Alliance » a organisé un concours interscolaire de composition française ouvert aux jeunes gens et jeunes filles des classes supérieures de tous les établissements secondaires de la capitale. L'épreuve a eu lieu au début de mai et les résultats ont été proclamés dans le courant de juin.

Le premier prix (50 dollars) a été décerné à Mlle Maguy Duchâtelier et le deuxième prix (25 dollars) est revenu à Mademoiselle Marie-Ghislaine Surin ; toutes deux sont élèves de première au Collège du Sacré-Cœur de Turgeau.

Renouvellement du Conseil d'Administration

Le lundi 27 juin l'Assemblée Générale de l'Alliance Française de Port-au-Prince, a procédé, conformément aux statuts, au renouvellement du Conseil d'Administration.

Ont été élus :

Dr Maurice Armand : Président

M. Calmann-Lévy : Vice-Président

M. Philippe Cantave : Secrétaire Général

M. Maurice Duwiquet : Trésorier

M. Ernest Trouillot : Secrétaire Général adjoint.

Mme Marie Chauvet, R. P. Bettembourg, T. C. F. Yves, MM. Christian Aimé, Massillon Coicou, Antoine Dufort, Edouard Estève, Robert Nadal, Emile St Lôt et Antonio Vieux, Conseillers.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

LIVRES CHOISIS

par

ÉMILE HENRIOT
de l'Académie française

ANDRÉ MAUROIS
de l'Académie française

ANDRÉ BILLY
de l'Académie Goncourt

FRANCIS AMBRIÈRE

ROBERT KEMP

RENÉ LALOU

R. LAS VERGNAS

C. EDMONDE MAGNY

JACQUES NELS

MARCEL THIÉBAUT

SELECTION D'AVRIL

Roger IKOR	La Greffe de Printemps
Pierre-Henri SIMON	L'Esprit et l'Histoire
Pierre BRISSON	Le Lierre
Henri PERRUCHOT	La Vie de Van Gogh

SELECTION DE MAI

Béatrix DUSSANE	Premiers pas dans le Temple
Renée JEROME-THARAUD	Le Bois perdu
Jacques SOUSTELLE	La Vie quotidienne des Aztèques à la veille de la Conquête Espagnole
Christian CHERY	La Grande Fauve

COMITÉ DE SÉLECTION DE
L'UNIVERSITÉ DES ANNALES

Le Tourisme est l'Art de bien Voyager

Faire bien Voyager est l'Art de



52, Rue Roux, Port-au-Prince, Phone 2294

Directeur : PIERRE CHAUVET

TICKETS AVION ET BATEAUX TOUTES DESTINATIONS

AU TARIF OFFICIEL

LE CIMENT D'HAÏTI

SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de \$ 1.500 000.00.

SIÈGE SOCIAL: Rue Dantès Destouches
Port-au-Prince,

Téléphone: 3246

USINE à Fond Mombin, Commune de Cabaret.

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE
D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voûte blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

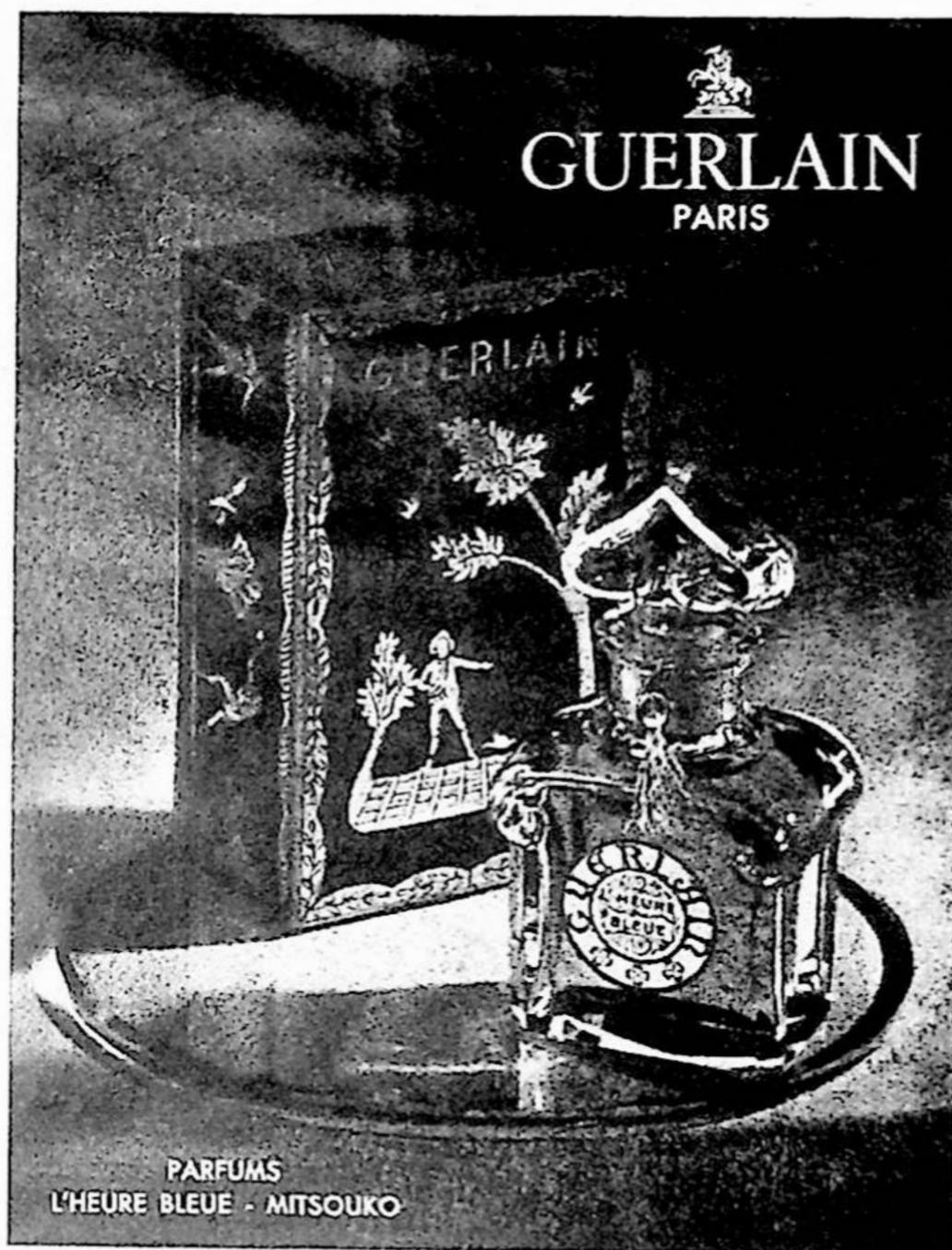
ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.

La
Belle
Créole
Votre
Magasin
favori
Parfums
Français



Russo Frères

BIJOUTERIE

LUNETTERIE

Au service de la qualité depuis 1895

Aux Editions Henri DESCHAMPS

Haiti-Chère

Le magnifique album de photographies prises
PAR

MARCEL ISY-SCHWART
Photographe et Cinéaste français
Réalisateur du Film sur HAÏTI

L'ATLANTIDE DES CARAIBES

présenté dans l'enthousiasme à Port-au-Prince et au Cap-Haïtien
après avoir attiré plus de 15.000 spectateurs
à la Salle Pleyel de Paris en Février 1955

1 Volume de 208 pages relié grand luxe 10" x 12"
217 reproductions dont 18 en couleurs
qui, accompagnées d'un texte explicatif en français et en anglais
constituent le documentaire le plus complet sur notre île
merveilleuse.

L'exemplaire : \$ 5.00

Henri DESCHAMPS
P. O. Box : 164
Port-au-Prince, Haïti

SECURITE

MANIABILITE

SOUPLESSE

RAPIDITE

ECONOMIE

CONFORT

Telles sont les caractéristiques
de la traction avant

L. Preetzmann-Aggerholm & Co.
Rue du Quai
Port-au-Prince
Haïti
Phone : 2255

CITROEN



**L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :*

HAÏTI
*La république de langue
française du Nouveau
Monde*

Pour tous renseignements :

**Office National du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti**

**Haïti Tourist Information Bureau
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y.**

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg

CHAUSSURES

HAITI S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX



IMPORT

RETAIL

EXPORT

FISHER ART & CURIO SHOP

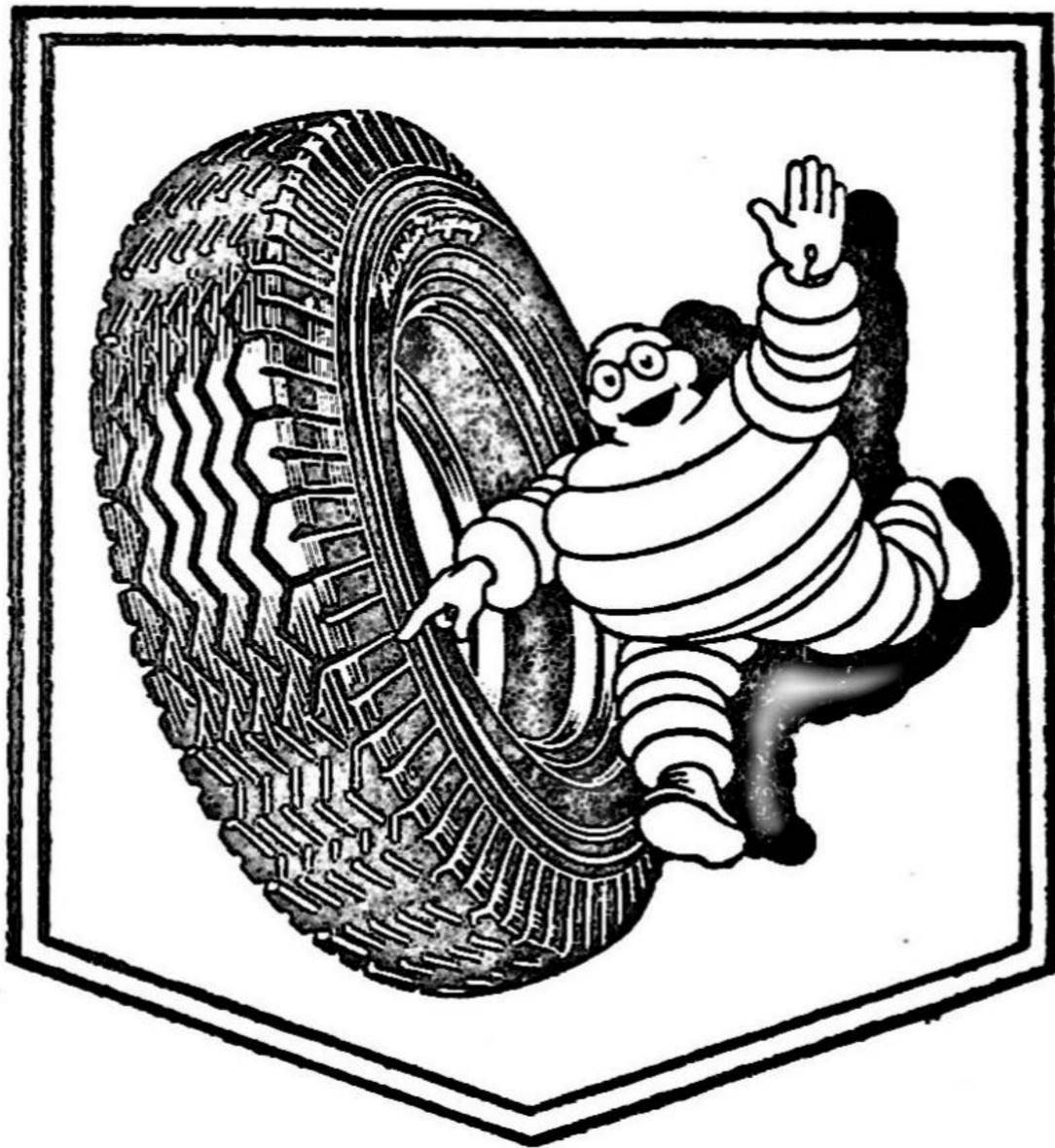
53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE
ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

MICHELIN

« LE PNEU FRANÇAIS DE REPUTATION MONDIALE »



Distributeur pour Haïti

L. PREETZMANN-AGGERHOLM & Co.

Rue du Quai

PORT-AU-PRINCE

PHONE : 2254 - 2255

THE SOUVENIR SHOP

PAQUIN — GAETJENS

Cadeaux en tous genres.
Articles de fabrication haïtienne
Parfums Français

EXPORT IMPORT RETAIL

ENGLISH SPOKEN
HABLA ESPANOL

PORT-AU-PRINCE, HAITI
TELEPHONE : 2795

CABLE ADDRESS
SCUSHOP

RHUM BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées —
Port-au-Prince

Librairie HACHETTE

ROBERT LACOUR - GAYET

LA FRANCE AU XXÈME SIÈCLE

Tableau d'ensemble de l'évolution de la France depuis 1900 :

- Chronologie des faits
- Etude des institutions
- Problèmes économiques et financiers
- La Société et les modes d'existence
- Histoire des courants intellectuels

Pour l'étudiant : un manuel de civilisation contemporaine.

Pour le touriste : une introduction au séjour en France.



HISTOIRE DES RELATIONS
INTERNATIONALES

publiée sous la direction de Pierre Renouvin.

TOME V

LE XXÈME SIÈCLE

I — De 1815 à 1871

L'Europe des Nationalités et l'Éveil des
Nouveaux Mondes

PAR PIERRE RENOUVIN

INFORMEZ-VOUS AUPRES DE VOTRE LIBRAIRE HABITUEL

REGIE DU TABAC

*Voila enfin ces
Cigares merveilleux*

Les MA GLOIRE
FLEURS D'HAITI
PALME
BASSIN BLEU
COURONNE

Qui font la concurrence
aux CIGARES ETRANGERS ;
sans oublier

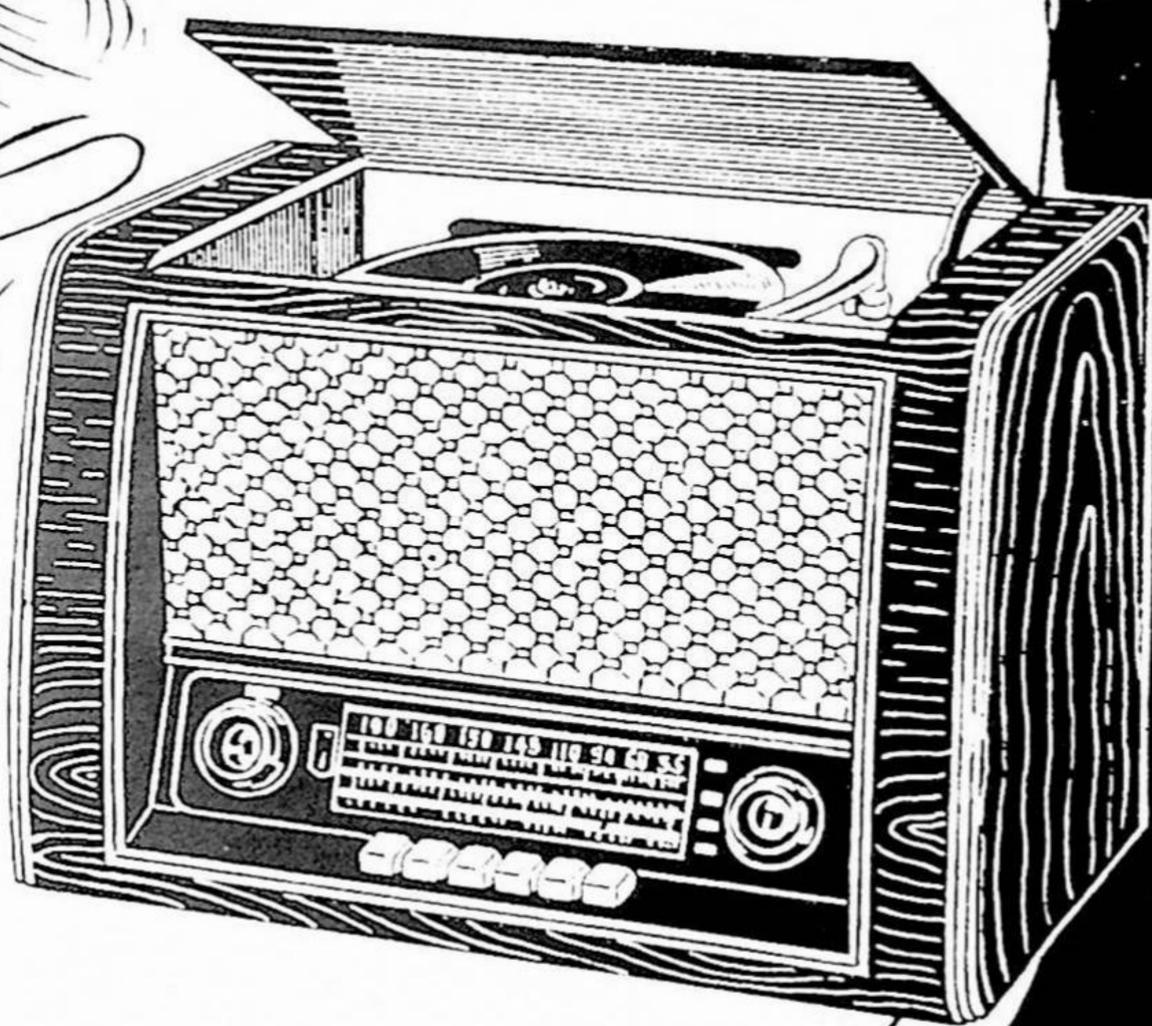
Les bons : VEVEY
COURANT
BOUQUET
CREME

En fumant ces CIGARES excellents et
nationaux, vous satisfaites votre bon
goût et en même temps vous aidez à
l'embauchage de milliers de bras
haïtiens, des plantations de la
REGIE à l'Usine déjà en
marche.

Vous trouverez ces CIGARES :
au « Sensation Bazar » de M. Emile Maximilien
et dans toutes les bonnes épiceries.
Pour la vente en gros,
allez aux Magasins de l'Etat.

*Avec fierté nous présentons les nouveaux
Radios et
Radiophonos*

OPTA



Phono Super

*Curacao Trading Co.
et ses agents partout dans la République.*

